

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10268

Mercredi 17 Juillet 2024

Les interventions du Groupe socialiste marquent les débats dans l'hémicycle

L'urbanisme et l'habitat mis à mal par la vision sectorielle du gouvernement



Page 3

Sauf votre respect, monsieur le doyen !



Page 2

Portraits d'El Mostafa Akil

Evocation esthétique d'une mémoire vivante

Par Said Ahid



Pages 6-7

L'ambassade du Maroc abrite une rencontre du corps diplomatique africain accrédité à Washington

Les enjeux d'investissement dans les minerais critiques en Afrique



L'ambassade du Maroc aux Etats-Unis, en collaboration avec le think tank américain de renom "The Atlantic Council", a réuni, lundi à Washington, le corps diplomatique africain accrédité dans la capitale fédérale américaine et plusieurs experts pour une rencontre sur «Les enjeux d'investissement dans les minerais critiques en Afrique».

Ce sujet est éminemment stratégique pour l'Afrique et ses partenaires internationaux, relève le rapport de la chercheuse principale à Atlantic Council et fondatrice de Tofino Capital, Aubrey Hruby.

Présentant à cette occasion les conclusions de ses travaux, l'intervenante a dressé l'état complexe de la situation des investissements africains en la matière, soulignant qu'il fallait «revisiter les stratégies, sortir des sentiers battus et articuler un véritable modèle de coopération avancée» pour mettre à profit les opportunités existantes.

L'intérêt pour l'Afrique connaît une tendance croissante et soutenue, a-t-elle affirmé, précisant que les minerais critiques sont un catalyseur de cette dynamique internationale qui se tourne davantage vers le continent pour entrevoir de la croissance et de la prospérité dans divers secteurs d'intérêt stratégiques.

Rappelant que les Etats-Unis font partie des nations qui souhaitent construire avec l'Afrique des partenariats structurants gagnant-gagnant, Aubrey Hruby a regretté que les opportunités existantes ne soient pas encore pleinement exploitées, ce qui, selon elle, se reflète par des investissements encore en deçà du potentiel du continent africain.

Un engagement plus soutenu du secteur privé et une communication plus étendue sur les réelles opportunités économiques qu'offre le marché africain, seraient à même de surmonter un tel déficit, estime l'experte.

Elle a, dans ce sens, plaidé pour un dialogue davantage structuré entre les opérateurs du secteur, soulignant l'intérêt

d'associer l'ensemble des parties prenantes pour réfléchir conjointement et identifier les projets à forte valeur ajoutée.

Cela est de nature à générer tant de l'intérêt chez les bailleurs de fonds que de la prospérité et du développement dans les pays cibles de ces investissements, estime l'experte américaine. Elle a cité le Maroc et l'Indonésie comme des pays constituant des modèles intéressants à émuler dans les stratégies mises en place, notamment dans l'établissement de chaînes d'approvisionnement intégrées comme c'est le cas du phosphate au Maroc et du Nickel en Indonésie.

Faisant écho à cette analyse, l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a reconnu que les minerais critiques sont prioritaires pour la croissance industrielle du Royaume qui se positionne actuellement comme l'un des acteurs clés dans la production de batteries pour les véhicules électriques.

Le diplomate a évoqué l'importance stratégique et géopolitique croissante que revêt cette industrie pour les pays d'Afrique qui possèdent d'importantes réserves minérales critiques, mais sans disposer de l'écosystème nécessaire pour traiter et raffiner ces minéraux.

«La création de ce genre d'industries permettra de générer des emplois, assurer la prospérité économique et le développement durable, transformer l'Afrique d'un continent qui ne fournit que des matières premières en un continent pleinement intégré aux chaînes de valeur mondiales, et garantir des chaînes d'approvisionnement plus sûres et plus résilientes», a-t-il affirmé.

Cet objectif préside, a ajouté l'ambassadeur, de la Vision intégrée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, «faisant de l'Afrique une priorité et un continent qui entrevoit son avenir de façon souveraine et résolue, et ce à la hauteur des ambitions citoyennes et des stratégies continentales fixées par l'Afrique et pour l'Afrique».

Sauf votre respect, monsieur le doyen !

La scène qui s'est déroulée à l'Ecole supérieure de technologie (EST), samedi dernier, pourrait faire rire si elle n'était pas si désespérément pathétique. Invité à une cérémonie de remise de diplômes, le doyen de la Faculté des sciences Ben M'Sik a offert à tous un spectacle ridicule et d'une rare intensité.

En digne représentant de l'étroitesse d'esprit, il a refusé de remettre le diplôme et le prix d'excellence à une étudiante sous prétexte qu'elle portait un keffieh palestinien. Oui, vous avez bien entendu. Le keffieh de cette jeune femme studieuse, symbole de solidarité et de résistance, a suffi pour plonger notre doyen dans une crise existentielle.

Imaginez la scène : une étudiante brillante, tout sourire, keffieh au cou, monte sur l'estrade pour recevoir la récompense de ses années de travail acharné. C'est là que notre doyen, soudain pris d'un spasme d'autoritarisme grotesque, s'insurge et décide de jouer les trouble-fêtes. «Ôtez ce keffieh !», aurait-il exigé. Quelle audace !

Devant une telle démonstration de pouvoir, on aurait pu s'attendre à ce que l'étudiante se plie. Mais non, elle tient bon face à ce caprice de tyranneau. C'est enfin le directeur de l'établissement, probablement plus familier avec les concepts de décence et de respect, qui intervient pour remettre à l'étudiante son diplôme et son prix, reléguant notre pauvre doyen au rang de spectateur embarrassé.

Et que dire de sa réaction après coup ? A-t-il eu un moment de réflexion ? A-t-il réalisé l'étendue de son absurdité ? Probablement pas. Non, ce genre de personnage vit dans une bulle d'auto-satisfaction, incapable de voir au-delà de son propre nombril. Peut-être pense-t-il que son acte a été une démonstration de force. Si seulement il savait que la seule chose qu'il a démontrée, c'est son incommensurable mesquinerie.

Mais revenons à la question essentielle : que fait-on avec un doyen qui n'a pas compris le concept de liberté d'expression ? On le met au placard, bien sûr ! Ou mieux encore, on le transforme en mascotte officielle des comportements ineptes. Chaque année, lors de la cérémonie de remise des diplômes, on pourrait avoir une petite statuette à son effigie, remise au professeur ayant fait la plus grosse bourde de l'année. Cela servirait à rappeler à tous l'importance de la tolérance et de l'ouverture d'esprit – des valeurs apparemment perdues chez ce responsable universitaire.

Alors, cher doyen, merci pour ce moment de comédie involontaire. Vous avez prouvé que même dans les moments les plus solennels, il est possible de se ridiculiser de manière spectaculaire. Peut-être qu'un jour, vous comprendrez que votre rôle n'est pas de jouer les responsables zélés, mais de soutenir et d'encourager les étudiants. Les autres doyens de facultés du pays devraient prendre note. Voici un exemple parfait de ce qu'il ne faut absolument pas faire.

Après cet incident, les réseaux sociaux se sont évidemment embrasés transformant l'étudiante en symbole de résistance et de courage. Le doyen, lui, est devenu la risée de tous. Chaque publication, chaque commentaire est une moquerie de plus à son encontre, faisant de lui un symbole vivant de l'incompétence et de l'intolérance.

Quant au Syndicat national de l'enseignement supérieur, il a, lui aussi, fermement condamné cette farce d'un autre âge la qualifiant de «comportement irresponsable». Car oui, il semble que dans notre monde moderne, il est nécessaire de rappeler qu'un keffieh, loin d'être une arme de destruction massive, est une source de fierté.

Les étudiants, eux, ont demandé une enquête. Mais pour quoi faire ? Le ridicule de la situation est déjà évident. Après tout, dans une école supérieure ou une université, le respect de la liberté de pensée et d'expression devrait être la norme, et non l'exception. Vraisemblablement notre doyen a manqué cette leçon. Peut-être était-il trop occupé à polir son ego pour prêter attention aux droits fondamentaux des étudiants ?

Il faut dire que choisir de s'offusquer d'un keffieh dans le contexte actuel des massacres à Gaza, où la solidarité avec le peuple palestinien est plus que jamais d'actualité, est d'une indécence rare. Faut-il rappeler à notre doyen que la véritable grandeur ne se mesure pas à sa capacité à terroriser les étudiants avec ses étranges caprices mais dans sa disposition à respecter et honorer la diversité et la dignité humaine.

Peut-être serait-il temps pour lui de retourner à l'école. Non pas pour enseigner, mais pour apprendre ce que signifie véritablement être un leader. À moins qu'il ne préfère rester dans sa tour d'ivoire, isolé dans son arrogance. Après tout, chacun choisit son destin.

Mehdi Ouassat

Les interventions du Groupe socialiste marquent les débats dans l'hémicycle

L'urbanisme et l'habitat mis à mal par la vision sectorielle du gouvernement



« En tant qu'opposition ittihadie, nous affirmons que nous nous opposerons à toutes les pratiques visant à rabaisser le travail sérieux réalisé par le Parlement, et à toutes les tentatives d'hégémonie sur la scène politique et institutionnelle ». C'est le message clair lancé encore une fois par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants au gouvernement lors de la séance mensuelle des questions orales consacrée à « la politique de l'urbanisme et de l'habitat et son impact sur la dynamique économique et le développement spatial et social ».

Intervenant au nom du Groupe socialiste lors de cette séance, les députés ittihadis Omar Anan et Aïcha El Gourgi ont précisé que le Groupe socialiste s'opposerait « à tout comportement ou pratique visant à saper la démocratie ».

Le Groupe socialiste a également dénoncé l'hégémonie du gouvernement qui fait fi des principes démocratiques et de l'institution parlementaire, tout en rappelant le retrait récemment des groupes de l'opposition, à leur tête l'USFP, de la session hebdomadaire des

questions orales à la Chambre des représentants après avoir constaté le refus systématique du gouvernement de répondre à leurs demandes de discussion sur des sujets d'intérêt public vital comme celui de la grève interminable des étudiants des facultés de médecine.

Omar Anan et Aïcha El Gourgi ont souligné que c'est le gouvernement qui entrave le bon fonctionnement de l'institution parlementaire, via, entre autres, l'absence des ministres des séances parlementaires et son refus de répondre aux questions des députés concernant des sujets qui importent les citoyens.

Concernant la question de l'habitat, le Groupe socialiste a critiqué la politique du gouvernement à ce sujet.

« La réalité est que le gouvernement, après plus de la moitié de son mandat, reste confiné dans une vision sectorielle qui ne lui a pas permis de créer la transformation souhaitée par les Marocains dans le domaine de l'habitat. En fait, ce dernier ne figure même pas parmi les priorités du gouvernement. En outre, la majorité gouvernementale n'a pas tenu ses promesses électorales et n'a pas mis en œuvre son engage-

ment relatif à l'adoption d'une stratégie alternative ou complémentaire dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement du territoire ».

« En tant qu'opposition ittihadie, nous soulignons que le prélude à toute réforme nécessaire est la suprématie de la loi, et que pour obtenir l'impact tangible et positif de toute politique d'urbanisme et d'habitat juste et équitable, aussi bien sur les plans économique que social, il faut améliorer la gouvernance des investissements publics, avoir le courage nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des réformes institutionnelles et fiscales, et mettre en place une régionalisation avancée à même de développer des politiques régionales et locales efficaces ».

Preuve en est la mise en œuvre limitée par le gouvernement de la première loi de Finances de son mandat. « Car en examinant les dépenses du budget général selon les secteurs et départements ministériels, il apparaît clairement que les attentes en matière de dépenses dans le secteur de l'aménagement du territoire et de l'habitat n'ont pas dépassé 641,190 millions de dirhams, soit 6,43% des dépenses totales réalisées pour les secteurs des infrastructures

(plus de 18,50 milliards de dirhams). Il en ressort également que les niveaux de réalisation des dépenses budgétaires n'ont pas dépassé 966,64 millions de dirhams, ce qui représente 6,59% des dépenses totales réalisées pour les secteurs des infrastructures (plus de 14,66 milliards de dirhams) », ont souligné les deux députés du Groupe socialiste à la Chambre des représentants.

En plus, les prévisions définitives des dépenses du budget général pour le secteur de l'aménagement du territoire national et de l'habitat (plus de 1,19 milliard de dirhams) ne représentent que 0,30% du total des dépenses du budget général pour les départements ministériels et les institutions au titre de l'année 2022. Alors que les réalisations des dépenses du budget général pour le même secteur représentent un taux de 0,25% du total des réalisations des dépenses du budget général pour les départements ministériels et les institutions pour la même année.

Ces chiffres et bien d'autres attestent « de faible poids de ce secteur dans la structure des dépenses budgétaires publiques et des dépenses d'investissement ».

Mourad Tabet

A l'instar de plusieurs pays, le Maroc alerte sur la situation alimentaire alarmante et le risque de famine au Soudan



Plusieurs pays, dont le Maroc, ont alerté, lundi à Genève, sur la situation alimentaire alarmante et le risque de famine au Soudan.

Dans un communiqué, la mission permanente du Royaume auprès de l'ONU à Genève indique que le Maroc, les Emirats arabes unis, la Jordanie, la Mauritanie, le Tchad, les Comores, la Guinée-Bissau, les Seychelles, le Sénégal, le Bénin, le Kenya, la Sierra Leone, l'Ouganda, le Mozambique et le Nigeria ont fait part, dans une déclaration conjointe, de leur "profonde inquiétude" quant aux conclusions du "Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire" (IPC),

publié le 27 juin 2024, qui souligne qu'"après 14 mois de conflit, le Soudan est confronté aux pires niveaux d'insécurité alimentaire aiguë jamais enregistrés dans le pays.

Les conclusions alarmantes de ce rapport révèlent un niveau d'insécurité alimentaire sans précédent au Soudan, 25,6 millions de personnes étant confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, tandis que 14 zones sont en proie à un danger de famine, précise la même source.

Ces pays, poursuit le communiqué, se disent "particulièrement préoccupés" par les conclusions de l'IPC qui révèle une "détérioration fla-

grante et rapide" de la situation de la sécurité alimentaire et pointe ses graves conséquences sur la sécurité et le bien-être des civils, dont plusieurs milliers d'enfants, qui souffrent de malnutrition aiguë et sévère.

Ils expriment également leur "profonde préoccupation" quant aux répercussions de la poursuite du conflit sur le Soudan et les pays voisins, et relèvent, en outre, que l'aggravation de l'insécurité alimentaire au Soudan représente un défi humanitaire majeur, avec des répercussions potentielles pour les personnes déplacées, les réfugiés et les dynamiques migratoires, ce qui montre l'importance d'une réponse internatio-

nale coordonnée pour faire face à la crise.

Alarmés par l'aggravation de la crise humanitaire et par les conséquences tragiques du conflit pour le peuple soudanais, ces pays rappellent que le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé aux parties belligérantes de faciliter l'acheminement rapide, sûr, durable et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils qui en ont besoin, notamment en supprimant tous les obstacles, bureaucratiques ou quels qu'ils soient.

Ils appellent, par ailleurs, toutes les parties à faciliter la délivrance urgente des visas et des autorisations de voyage nécessaires aux travailleurs humanitaires et aux fournitures essentielles, conformément à la résolution 2736 adoptée le 13 juin 2024.

D'autre part, ces pays demandent aux parties belligérantes au Soudan de cesser immédiatement les hostilités, de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et de se conformer à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Ils réitèrent leur appel à toutes les parties étrangères pour qu'elles cessent de fournir le soutien armé ou du matériel aux parties belligérantes et qu'elles s'abstiennent de toute action susceptible d'exacerber les tensions et le conflit.

Ces pays exhortent, de même, la communauté internationale à apporter une réponse internationale "immédiate et coordonnée" pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées au Soudan.

Ils soulignent, à cet égard, que la communauté internationale est appelée à accroître son aide humanitaire et à soutenir les recommandations de l'IPC, afin de renforcer les interventions relatives au domaine d'alimentation, de restaurer les systèmes productifs et d'améliorer la collecte de données.

Et ces pays d'insister sur l'urgence de régler la crise et de prévenir toute nouvelle détérioration de la situation humanitaire et le risque imminent de famine au Soudan, en ouvrant notamment pour une solution durable à ce conflit.

Omar Zniber ouvre le 16^{ème} Concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme "Nelson Mandela"

Le président du Conseil des droits de l'Homme (CDH), Omar Zniber, a ouvert, lundi à Genève, le 16^e Concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme "Nelson Mandela".

Dans une déclaration de circonstance, M. Zniber, également ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, a souligné l'importance de ce concours pour forger l'esprit de critique constructive, l'échange et le partage de valeurs, avec pour objectif de renouveler l'engagement de tout un chacun envers les droits de l'Homme.

"Je souhaite sincèrement que ce concours de plaidoirie constitue une expérience de développement professionnel importante et qu'il fasse de vous des avocats et des juristes plus efficaces", a-t-il dit à l'adresse des participants au concours.

Selon M. Zniber, cette compétition doit être considérée comme une grande occasion de "renouveler notre engagement individuel et collectif à travailler sans relâche à la construction d'un monde où chaque vie humaine a la même

valeur, quoi qu'il arrive et quel qu'en soit le prix".

Et de préciser que le concours de plaidoirie répond à cet appel à l'action en formant les juristes et les défenseurs des droits de l'Homme de demain aux compétences importantes dont ils auront besoin pour se lever et défendre les droits de l'Homme pour tous.

"J'espère que votre participation à ce concours de plaidoirie vous incitera à prendre des mesures pour répondre aux questions urgentes d'aujourd'hui en matière de droits de l'Homme, tant au niveau national qu'aux niveaux régional et international", a poursuivi le diplomate.

M. Zniber a mis l'accent sur le précieux apport des participants au 16^e concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme "Nelson Mandela", en tant que défenseurs et futurs leaders dans le domaine des droits de l'Homme.

"Votre passion et votre dévouement sont une source d'inspiration. Le Conseil des droits de l'Homme compte sur des personnes comme vous pour poursuivre son travail de promotion

du respect universel de la protection de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales pour tous, et pour faire face aux situations de violation des droits de l'Homme", a-t-il dit.

M. Zniber a également mis en exergue la contribution historique de Nelson Mandela, figure emblématique de promotion et de défense des droits de l'Homme, dont la vie a été empreinte de lutte contre la discrimination.

Le Concours mondial de procès simulé des droits de l'Homme "Nelson Mandela" est organisé conjointement par le Centre pour les droits de l'Homme de la faculté de droit de l'université de Pretoria, l'Académie des droits de l'Homme et du droit humanitaire de l'American University et le Secrétariat des États du Commonwealth, en collaboration avec le Service du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, au sein du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme.

Le concours annuel réunit des étudiants en droit à Genève pour plaider une affaire hypothétique relative aux droits de l'Homme.



Alimentation en été

Pour des vacances saines et équilibrées

Société



Les vacances d'été ne sauraient être pleinement appréciées sans une bonne santé, en particulier durant les périodes de chaleur intense qui, coïncident souvent, avec plus de déplacements et de voyages. Ces changements s'accompagnent naturellement de modifications dans les habitudes et les comportements alimentaires, parfois peu propices à une hygiène de vie saine.

Une alimentation saine représente la clé pour une meilleure santé, car comme le soulignent plusieurs spécialistes "mieux vaut prévenir que guérir", notamment en prenant soin de la santé et en étant conscients des conditions adéquates pour

la préserver, peu importe la tranche d'âge et le moment.

Dans un entretien accordé à la MAP, Ikram Tikour, médecin généraliste et nutritionniste, a fait savoir qu'en été il est très important de s'hydrater le corps en buvant suffisamment d'eau et de liquides tout au long de la journée.

Elle a également recommandé d'éviter les boissons sucrées, du fait qu'elles apportent à l'organisme des quantités importantes en sucre dépassant les besoins journaliers, ajoutant que la consommation excessive du sel, du café et des épices augmente systématiquement le besoin en eau.

Par ailleurs, la nutritionniste a indiqué qu'il fallait augmenter la consommation des fruits et légumes frais de saison, qui contribuent grandement à l'hydratation et à la nutrition du corps, étant donné que ces aliments sont riches en eau, en sels minéraux, en vitamines, en fibres et en antioxydants.

Afin d'éviter les méfaits des aliments frits, Mme Tikour a conseillé la cuisson à feu doux, soulignant que le "Tajine" marocain est l'un des meilleurs ustensiles de cuisine qui permet de préserver la valeur nutritionnelle des aliments.

Elle a, en outre, appelé à adopter une alimentation saine en préparant des repas

équilibrés comprenant des protéines (viande, poulet, poisson, etc), une quantité suffisante de légumes et des glucides à digestion lente, tout en évitant le grignotage entre les repas.

Concernant les tranches d'âge les plus exposées au risque de maladies et de troubles liés aux températures élevées, tels que l'insolation ou l'épuisement dû à la chaleur, elle a souligné la nécessité de les encourager et leur rappeler de boire de l'eau régulièrement tout au long de la journée, faisant observer que la sensation de soif diminue progressivement avec l'âge.

A cet égard, elle a recommandé de ne pas s'exposer directement au soleil, notamment entre 11h00 et 17h00, en plus de porter des vêtements légers en coton.

Pour ce qui est des précautions à prendre pour éviter une intoxication alimentaire, la spécialiste en nutrition a préconisé de choisir soigneusement les restaurants fréquentés et de privilégier les aliments cuits plutôt que crus, car cela aide à réduire les risques d'intoxication alimentaire.

Elle a, dans ce sens, conseillé d'acheter des produits alimentaires dans des magasins respectant les normes de transport des denrées alimentaires, en particulier pour les produits laitiers, les poissons et les viandes.

Une attention particulière est portée à la propreté en général et à l'hygiène alimentaire en particulier afin d'éviter des risques de contamination et d'intoxication, et ce en veillant à bien se laver les mains avant de manipuler des aliments, et à bien laver les fruits et légumes avant de les manger, ainsi qu'en nettoyant les outils et ustensiles utilisés.

Par Hosna Afaino
(MAP)

Place Bab Sidi Abdelouahab à Oujda

Un patrimoine historique et un célèbre espace de divertissement

La place "Bab Sidi Abdelouahab", située au cœur de la ville d'Oujda, est l'un des sites historiques les plus marquants de la capitale de l'orient. Elle cristallise cette mémoire collective renouvelée, d'où la pertinence du coup de jeune dont elle a bénéficié dans le cadre de la réhabilitation et de la restauration de la médina.

Depuis de nombreuses décennies, ce monument, qui constitue un patrimoine historique, culturel et civilisationnel, est un espace pour l'art de la "halqa" et de ses diverses composantes comme la musique, le théâtre, la danse et l'art de la parole.

L'inauguration par SM le Roi Mohammed VI du projet de réhabilitation de la place en juin 2013, et son ouverture en mai 2014, a donné une forte impulsion aux efforts visant à faire revivre ce patrimoine de divertissement qui distinguait cet espace, en tentant d'attirer les maîtres de la halqa à l'image de la place Jamaâ El Fna à Marrakech ou la place El Hdim à Meknès.

Aujourd'hui, la place Bab Sidi Abdelouahab est devenue une destination privilégiée pour les habitants de la cité millénaire et ses visiteurs, qui viennent nombreux assister à des spectacles artistiques, aux jeux de divertissement, à la halqa ou à la musique, notamment celles associées à l'Orien-

tal comme "Reggada" ou "Alaâlawi".

A cet égard, Jamal Haddadi, enseignant-chercheur en histoire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université Mohammed 1er d'Oujda, a souligné que les places sont des lieux de rassemblement des populations, que ce soit en tant que parc ou marché, relevant, dans une communication à la MAP, que cette porte a été baptisée du nom de Sidi Abdelouahab en hommage à ce saint vénéré dont le mausolée est situé à quelques mètres de l'entrée.

Il a ajouté que la place Bab Sidi Abdelouahab revêt une grande importance dans l'histoire de cette ville de plus de mille ans, soulignant que la présence de places hors des murailles dans certaines villes impériales du Maroc revêt une grande symbolique, liée essentiellement à l'émergence de ces villes, en plus de leurs fonctions pratiques qui déterminent la relation entre ceux vivant hors de ces murailles et ceux à l'intérieur.

L'universitaire a noté que les places, dans le passé, servaient d'espace de divertissement et de lieu d'exhibition des équipements et des armements pour se transformer au fil du temps, comme c'est le cas aujourd'hui, en un lieu qui héberge les marchés, les magasins et les étalages des



marchands ambulants.

Actuellement, la place Bab Sidi Abdelouahab joue un rôle social et économique à travers les activités culturelles, artistiques et commerciales qu'elle regroupe.

La restauration de cet espace concrétise une ferme volonté des pouvoirs publics de préserver le patrimoine historique de la capitale de l'Orient, considéré comme le té-

moins d'une histoire ancestrale.

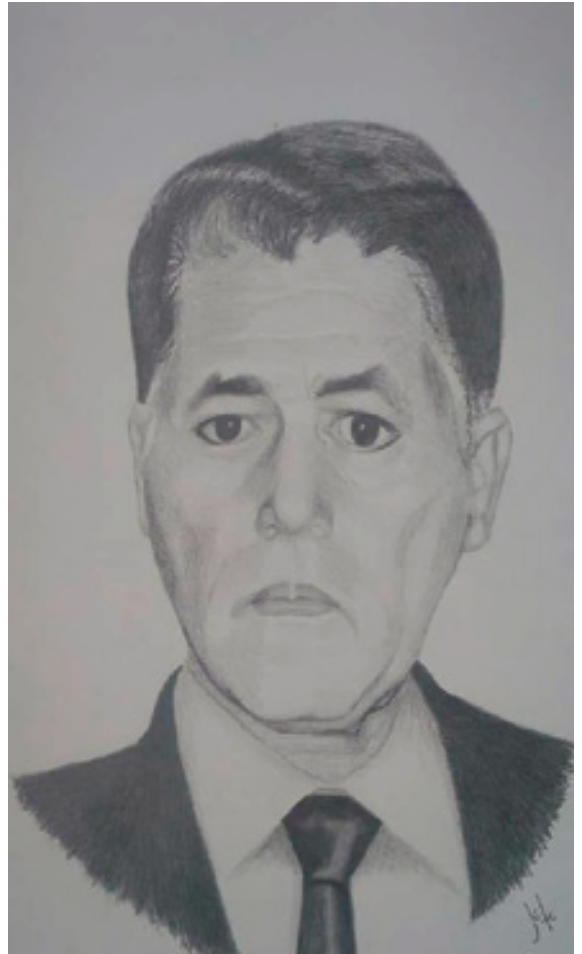
Pour assurer sa pérennité et son rayonnement, les habitants d'Oujda souhaitent que cette place soit exclusivement réservée à l'accueil d'événements culturels et de spectacles artistiques et de divertissement, notamment la halqa, à même de contribuer au développement économique, touristique et culturel de la région.

Horizons

Portraits d'El Mostafa Akil

Evocation esthétique d'une mémoire

Par Said Ahid



Dans son ouvrage de référence «Vocabulaire d'esthétique», le philosophe français spécialisé en esthétique, Etienne Souriau, propose la définition suivante du portrait : «Au sens général, représentation d'une personne; mais, prévient-il, la définition du portrait comme concept esthétique appelle quelques précisions.»

Abstraction faite des éléments de précision que le philosophe apporte au concept esthétique de portrait dans le domaine de la littérature, car tel n'est pas l'objet de notre propos, il semble incontournable de présenter brièvement ses précisions à propos du portrait dans les arts plastiques.

Même si la représentation des personnes est pratique courante dans la sculpture en tant qu'art plastique, le terme portrait n'y est pas employé, on y dit « tête », « buste » ou « statue ».

Ainsi, le concept « portrait », dans son acception plastique, est-il réservé aux œuvres en deux dimensions, peinture ou dessin, auxquels s'ajoute la photographie artistique.

«Le portrait est donc déjà une interprétation et transcription, précise encore Etienne Souriau, donc choix, pour rendre l'apparence extérieure d'une personne, quel que soit le degré de réalisme.»

Depuis une vingtaine d'années, la production plastique d'El Mostafa Akil est caractérisée par la multiplicité des genres (figuration

et abstraction, nouvelle figuration et collage, arabesque et calligraphie, sculpture et installations...), des techniques (peinture à l'huile, peinture à l'eau [aquarelle, gouache ou peinture acrylique], crayon, technique mixte...), des supports (papier à dessin, carton ou toile, bois...), des états de la surface des œuvres (avec texture, à savoir la présence de reliefs et d'un aspect tactile, ou absence de toute texture à part celle du support); l'artiste doukkali fréquente le portrait en tant que genre figuratif spécial dont la genèse remonte à l'Antiquité.

Au commencement de cette passion pour la représentation de l'apparence extérieure d'une personne, Akil utilisait volontiers le grand format. Mais au fil du temps et des expériences, il opta, finalement et définitivement, pour un format plus standard (A3, 297x420 mm).

Hormis de rares exceptions, notre portraitiste local dessine ou peint, avec préméditation, des personnes ayant pour point commun l'appartenance à une géographie en partage ou un long séjour en son sein : Doukkala et leur capitale El Jadida. Un choix de la localité réfléchi, mûri et assumé par l'artiste, qui a pour visée d'honorer sa terre natale, son histoire et son héritage, célébrer les femmes et les hommes qui ont contribué et contribuent au rayonnement des contrées doukkalies et mazaganaïses, celles et ceux dont l'em-

preinte a marqué le passé de ce terroir ancestral, marque encore son présent et façonnera son devenir. Privilégiant de la sorte de vouer ses portraits à l'évocation esthétique d'une mémoire vivante inscrite dans les gènes de celles et ceux dont l'identité n'est pas meurtrière, mais ouverte et tolérante, généreuse envers ses descendants et ses convives, résidents ou de passage.

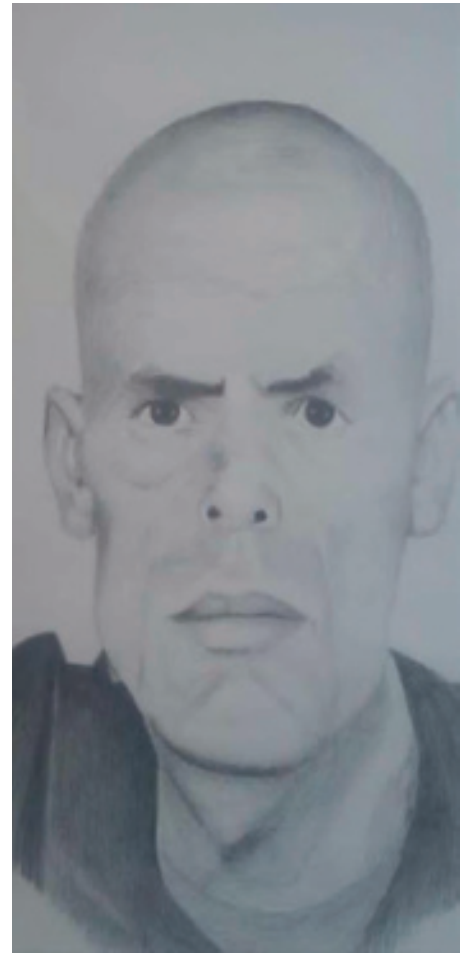
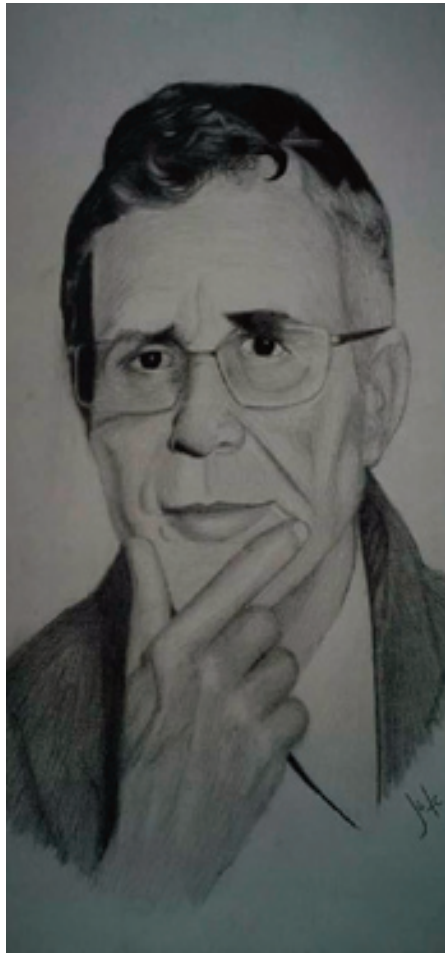
Pour anecdote, la doctoresse Legey écrit dans son «Essai de folklore marocain» publié en 1926 : « Dieu créa notre père Adam et notre mère Eve, avec la terre des Doukkala (région située entre Mazagan et Marrakech). Les premiers hommes étaient des géants. Ils avaient deux estomacs, un en avant du thorax et l'autre dans le dos, une grande queue comme les chiens ; de plus, leurs organes génitaux étaient entre leurs yeux. Ils ont depuis pris l'aspect extérieur qu'ils ont maintenant et à chaque génération, leur taille diminue. A l'heure du jugement dernier, ils seront tout à fait petits et leur taille ne dépassera guère celle d'un petit chien. » Heureusement qu'El Mostafa Akil ne prend nullement comme modèles pour ses portraits «nos ancêtres» doukkalis tels que décrits par la « toubiba de Marrakech »!

Dans le registre de la localité de ses portraits qui aspire à faire acte de reconnaissance envers ses contemporains, frères et sœurs par les racines ou par l'adoption terri-

toriale, à défier, par l'image pérenne, l'oubli qui menace les plus anciens d'entre eux, la quarantaine de représentations visuelles réalisées jusqu'à maintenant par Akil s'inscrit dans la perspective d'une prochaine grande et imposante exposition individuelle, dédiée exclusivement aux portraits de Mazaganaï, Zemmouris et Doukkalis, illustres ou anonymes, et que l'artiste promet pour les prochains mois.

Electique dans le choix de ses modèles, El Mostafa Akil rend visibles, par son art, diverses catégories de ceux et celles qui partagent avec lui l'appartenance géographique et sociétale commune. Car « l'art, comme disait Paul Klee, ne reproduit pas le visible, il rend visible ».

Avec un regard émanant des portraits qui semble dévisager directement le spectateur et l'interpeller, comme pour tisser un lien de proximité avec lui, comme pour lui signifier que l'enjeu ne se limite pas à la simple ressemblance avec le modèle, mais la transcende afin de refléter la personnalité intérieure dudit modèle, sont notamment représentés : des icônes intellectuelles (Abdellah Laroui, Abdelkébir Khatibi, Driss Chraïbi, Taha Abderrahmane...), des oulémas et foqhas (Abderrahmane Doukkali, Idriss Tachfina, Abou El Fath...), des écrivains et poètes (Ibrahim Al Hajri, Khatiba Moundib, Nouredine Zouitni, Mohamed Bentalha Doukkali,



Mohamed Gabi, Said Tachfni, Chakib Abdelhamid, Said Ahid, Abdelkrim Mahi, Driss Tah, Hayat Nakhli, Mustapha Malah...), des artistes plasticiens (André El Baz, Bouchaib Habbouli, Abdelkrim El Azhar, Abdellah Belabbès, Abdellah Dibaji, Abdelkader Boutafi, Bouchaib Arsalane...), des hommes de théâtre et artistes (Mohamed Said Afifi, Hicham Bahloul, Jamal Boudouil), des sportifs (la pilote automobile Hind Abatorab, Ahmed Makrouh dit Baba, Réda Riyahi...). Sans omettre de célébres anonymes dont la notoriété dépasse celle de certains noms cités ci-dessus : l'infirmière humaniste Mme Rikita, l'humoriste animateur de Halqas Hadj Taher Zaâtout, le propriétaire du célèbre café éponyme servant le fameux et exquis thé à la menthe: Fikhra, le fou et spectaculaire Abdellah A Ta Place ou encore le gardien de la mémoire de la citerne portugaise : Hadj Abd J'ilil... A quoi il faut ajouter un nombre très réduit de portraits de quelques membres de la famille Akil, qui sont, eux et contrairement aux autres, peints à la peinture à l'huile et polychromes, et non dessinés au crayon, comme si l'artiste réservait le recours à la couleur dans la représentation visuelle des personnes à ses proches, uniquement à eux!

D'un format A3 (297x420 mm), les portraits d'Akil, toujours individuels et jamais de groupe, sont dessinés au crayon sur du papier à dessin. Bidimensionnels et sans texture aucune, ils utilisent des portraits photographiques en tant que modèles, lesquels sont choisis par l'auteur avec beaucoup de soin et de professionnalisme, avec un regard

esthétique et critique sur la base de critères allant de la pose à l'expression de la physionomie, de la composition aux effets de lumière, des dégradés de la composition en noir et blanc à l'angle de vue, tout en intégrant la forme des éléments constitutifs du visage, son angle et sa perspective.

Akil opte généralement pour le portrait de face et le privilège à celui de $\frac{3}{4}$ choisi pour un nombre restreint d'œuvres, même si ce dernier semble plus facile à réussir. Par contre, on ne rencontre jamais chez lui de portraits de profil.

Il se suffit de dessiner le visage uniquement, le complétant parfois par le cou et le haut du thorax, voire les épaules. Le portrait en buste (modèle représenté jusqu'à la taille) est presque absent chez lui, à l'exception du portrait du luthiste Jamal Boudouil qu'il dessine jouant avec son instrument de musique, comme si ce dernier était membre à part entière des éléments constitutifs du personnage dessiné.

Imbu du Canon de l'art du portrait et du code de représentation du corps humain, savoirs acquis grâce à ses nombreuses lectures sur les arts plastiques, à son engouement pour les œuvres des maîtres du genre et sa capacité d'écoute des critiques et artistes plasticiens qu'il rencontre, Akil s'impose de respecter scrupuleusement, dans ses portraits, la verticalité qui est une condition sine qua non pour la ressemblance avec le modèle et sa reconnaissance ; car «un visage se reconnaît surtout aux expressions faciales qui l'animent, et pour les interpréter, l'axe vertical est essentiel» (Jacques Ninio,

«L'empreinte des sens »).

Les parties des représentations des personnes par Akil laissées volontairement vierges, blanches (réserves) meublent le haut et les côtés latéraux des portraits, s'étendant quelques fois jusqu'en dessous. Tel un vide qui enveloppe le modèle, qui fait émerger son aspect visuel et le met en exergue, en l'absence de tout autre élément extérieur à lui pouvant détourner le regard du spectateur, attirer son attention sur autre chose que le modèle. Célébration et suprématie du modèle donc, le modèle et rien que le modèle. Définit en colorimétrie comme la plus lumineuse des valeurs de gris, le blanc des réserves d'Akil semble s'apparenter aux pointes de blanc par lesquelles Vermeer illumine le sujet de son œuvre, comme dans la « Jeune fille à la perle » de 1665.

Les valeurs du gris des mines des crayons à papier utilisées pour dessiner les cernes de l'aspect visuel de la personne objet du portrait, pour tracer les traits principaux et secondaires afin de créer la ressemblance, sont minutieusement sélectionnées par l'artiste. Et se déploient en un graphisme épuré et sensuel propre à Akil, en traits courbes, continus et/ou discontinus caractéristiques de sa manière particulière de dessiner, de son empreinte picturale singulière. Ces valeurs du gris sont plus ou moins foncées pour jauger la luminosité juste et exacte, et la renvoyer, en la représentant et sans saturation aucune, en fonction des ombres et de la lumière.

«Bien qu'uniquement visuel, précise encore Etienne Souriau dans son ouvrage cité ci-dessus, le portrait peut

rendre très sensible la personnalité intérieure du modèle, par de nombreux indices tels que la pose, l'expression de la physionomie, etc. ». Et c'est à quoi adhère El Mostafa Akil dans son art du portrait que l'on peut qualifier à juste titre de «local»; réussissant, par son talent et son long parcours d'artiste venu aux arts plastiques en tant qu'autodidacte, à exprimer, aussi, la subjectivité des sujets que ses portraits prennent pour objets, «à dévoiler dans l'extérieur, comme l'édicté Hegel, la pleine intériorité».

Se prenant aussi pour modèle, à l'image des portraitistes depuis que la représentation de soi a émergé en tant que genre autonome, El Mostafa Akil a réalisé, jusqu'au jour d'aujourd'hui, quatre autoportraits. Si le professeur d'esthétique Jean-Marie Pontévia oppose deux comportements de peintres face à l'autoportrait : ceux qui se peignent en tant que peintres et ceux qui traquent l'individu dans sa globalité, El Mostafa Akil s'insère dans la seconde catégorie, se représentant visuellement en sa qualité de citoyen lambda non pourvu du statut d'artiste. Aussi, la posture du modèle peint par lui-même, d'El Mostafa représenté plastiquement par El Mostafa, est-elle classique : caduque en «buste», est détachement de la figure sur un fond neutre.

Portraiture des visages locaux est, selon les portraits d'Akil, l'éloge d'une localité revendiquée et esthétiquement invoquée où chaque visage «est une promesse autant qu'un fait accompli» (Jean Hélon).

El Jadida, 13 juillet 2024

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

TRAQUENARD	ALLÉE	LETTRES DE SUAREZ	EMBOÛNÉS	CUBE INSECTICIDE	GRELOTANTE	CARDINAUX	GLOBE PRONOM	PANELS
GIBUS VERBEUX								
					VIOLON TRÈS SIMPLE			
EN VOGUE		DÉPUIS PARTIE DE SEPT				HABITUÉS	GROSSE ARTÈRE	
À L'ENVERS: BRODE				EN MARCHÉ	CONNU EN DEHORS		COULE EN FRANCE	
ABROGATION								
FIN D'ANNÉE		EFFET SONORE ENZYME				VILLE DU MAROC	EN APARTÉ	
		CRACK FORME D'AVOIR		EN ARGENT	FORTUNE QUARTIER DE PARIS			
LIE TRÈS COURT			GRADE				ARTICLE ESPAGNOL LITHIUM	
			VASE SACRÉ					PLANTE PARASITE
NEZ	ANCIEN	EN MALTE	FIN DE VERBE	BLEU VIOLACÉ RADIUM				
AVOIR TRÈS FROID					SYMBOLE DU TITANE		ARTICLE INDÉFINI	
COMMUNICATIFS								

Solution mots flechés d'hier

VOILE	FIMBRIE	LAISSEZ-LES-ALLER	F	ÉCHO EN ANGLAIS	PREMIER ANGLAIS	C	EN ANGLAIS	EFFETS DE FILLET	N	VENGEUR ROUGE	VIOLON
ÉCRAN	ORDINAIRE	APPRENTISSAGE	HÉLÈNE								
PIRE	EL	SAISON	SOC								
OFFICER	ARDENT	BO									
ERRE	LA	GIN									
ARCHÈ	CHRONO										
ENCHAINÉS											
NÂME	MAC	AC									
SPIRALE	ÈRE										
EI	EN	IN	AL								

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mourad Tabet
Wafaa Mejjaoui
Mehdi Ouassat
Rachid Metbah

Responsable des ressources humaines
Aska Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafer

Service technique
Khadija Seb (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Wazach

Secrétaire
Ayesha Tabaa

Photographe
Ahmed Laazizi

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Ikhailaf (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahouan
Khalil Benrouaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2865 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522.61.94.04

Fax de la rédaction:
0522.62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gaba

Moussa El Yousoufi
Loubra Baghdadli
Latifa Moussab
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522.33.00.62
0522.62.32.32
0522.60.23.44
Fax: 0522.31.28.10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRISS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

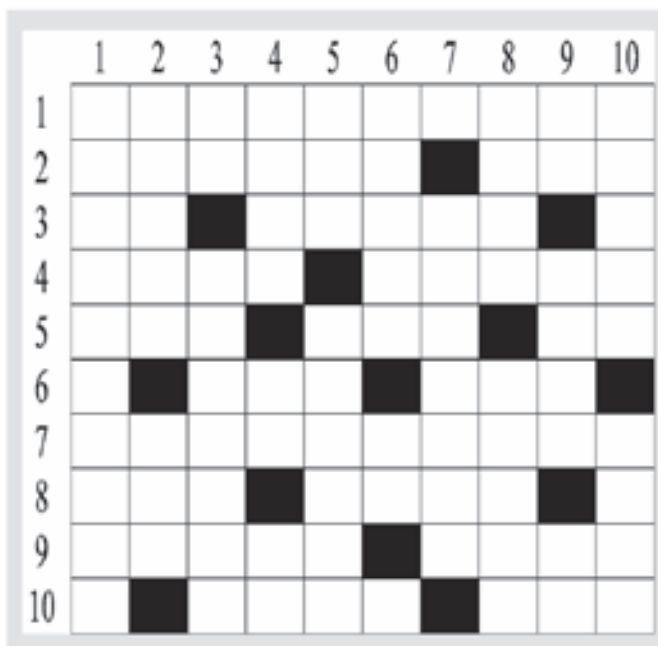
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Ayant plusieurs sens
- 2- Os en galette - Indien
- 3- Vieille langue - Couche de la peau
- 4- Armé - Champignon
- 5- Cri d'arène - Métal - Note
- 6- Sans mélange - Personnel
- 7- Zone
- 8- Mot de maître - On en a cinq
- 9- Et que ça saute ! - Panorama
- 10- Etat d'Europe - Baril

VERTICALEMENT

- 1- Fraction
- 2- Logement - Bouclier
- 3- Vieux do - Round
- 4- Difficile - Ville de Chaldée - Titane
- 5- Terre en mer - Bouclier
- 6- Ton de voix - Règle
- 7- Secte chrétienne américaine
- 8- Interrogatif - Désœuvré
- 9- Clé de sous - Cheikh - Gardé secret
- 10- L'Estonie en estonien - Lance

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

								5
2	3		7	5				1
5			8	9	6			3
	3				7	4	8	
1	5		3		2			9
	6	4	9					5
	4		7	3	1			8
	7		2	5		9		3
3								

Moyen

4		9			8			
								7
5	3				2	4		
8	9			7				3
		7	8		2	4		
2				9				7
			1	5			8	9
7								
		3				1		4

Difficile

		7		2			6	
5		6			8			
	3			6		5		
4			1		9			
	6		4		3		7	
		3		9				4
		9		4			5	
			3			1		8
2			8		7			

Expert

				7		2		
		7			6		4	
	2		3					9
3		9				5		
7				3				1
		1				3		7
2					8		5	
	8		9			4		
		5		1				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	5	4	3	1	6	9	7	8
1	7	6	9	5	8	3	2	4
8	3	9	4	2	7	1	5	6
9	6	5	7	3	2	4	8	1
7	1	2	8	4	9	5	6	3
3	4	8	1	6	5	2	9	7
5	2	1	6	7	4	8	3	9
6	8	3	2	9	1	7	4	5
4	9	7	5	8	3	6	1	2

Moyen

7	9	2	1	5	8	6	3	4
5	1	3	9	4	6	7	2	8
8	6	4	7	3	2	5	1	9
2	8	1	3	9	5	4	7	6
6	5	7	2	8	4	3	9	1
4	3	9	6	7	1	8	5	2
9	7	6	4	1	3	2	8	5
1	2	5	8	6	7	9	4	3
3	4	8	5	2	9	1	6	7

Difficile

5	9	3	1	4	2	8	7	6
4	7	2	6	3	8	1	9	5
8	1	6	9	5	7	3	4	2
6	4	8	5	1	9	2	3	7
9	5	7	3	2	4	6	1	8
2	3	1	8	7	6	4	5	9
3	8	5	2	9	1	7	6	4
7	2	9	4	6	3	5	8	1
1	6	4	7	8	5	9	2	3

Expert

2	3	7	9	4	5	6	1	8
8	5	6	7	3	1	9	2	4
1	4	9	8	6	2	5	3	7
4	6	5	1	7	3	8	9	2
9	2	8	6	5	4	1	7	3
7	1	3	2	8	9	4	5	6
6	7	1	5	2	8	3	4	9
5	8	4	3	9	7	2	6	1
3	9	2	4	1	6	7	8	5

Economie

Port de Safi

Baisse de 31% des débarquements de la pêche au premier semestre 2024

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Safi ont enregistré durant les six premiers mois de l'année en cours, une baisse de 31%, par rapport à la même période de l'année écoulée, selon l'Office national des pêches (ONP).

Les captures de poissons au niveau de cette infrastructure portuaire ont atteint, à fin juin dernier, 17.904 tonnes, contre 25.884 T au cours de la même période de l'année écoulée, indique l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

La valeur marchande de ces captures a affiché durant les six premiers mois de l'année en cours, un recul de 13%, pour s'établir à environ 121,7 millions de DH (MDH), contre plus de 139,3 MDH à fin juin 2023, rapporte la MAP.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont régressé de 32% à fin juin dernier, pour s'établir à 16.852 T, pour une valeur marchande estimée à 55,6 MDH (-27%), contre 24.760 T et 76,4 MDH durant la même période de 2023.

De même, les débarquements des poissons blancs ont reculé durant la même période de 26% pour s'établir à 489 T, pour une valeur estimée à 24,1 MDH (-19%) contre 657 T pour une valeur marchande d'environ 29,7 MDH à fin juin 2023.

Les captures des céphalopodes ont, de leur côté, progressé à fin juin dernier, de 42% à 509 T, pour une valeur marchande estimée à 38,1 MDH (+43%) contre 360 T pour une valeur de plus de 26,6 MDH durant la même période de 2023.

S'agissant des prises de crustacés, elles ont enregistré, durant le premier semestre de 2024, une baisse de 50% pour s'établir à 54 T pour une valeur marchande de plus de 3,8 MDH (-42%) contre 107 T pour 6,5 MDH à fin juin 2023.

Au niveau national, les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont enregistré, en termes de valeur, une baisse de 4% à 4,8 milliards de dirhams (MMDH) au cours des six premiers mois de 2024, selon l'ONP.

Le poids de ces produits s'est établi à 469.715 tonnes (T), en repli de 10% comparativement à fin juin 2023, précise l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Relative amélioration du moral des ménages au deuxième trimestre



Le moral des ménages s'est légèrement amélioré au deuxième trimestre de 2024, selon les résultats de l'enquête permanente de conjoncture menée par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Les données recueillies montrent que l'indice de confiance des ménages (ICM) a enregistré une relative amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent qu'au même trimestre de l'année 2023, a indiqué l'organisme public dans une note d'information qu'il vient de publier.

En effet, « l'indice de confiance des ménages (ICM) s'est établi à 46,1 points, au lieu de 45,3 points enregistrés le trimestre précédent et 45,4 points le même trimestre de l'année précédente », a constaté le Haut-commissariat.

Il n'y a cependant pas de quoi pavoiser. En effet, malgré le sentiment d'une relative amélioration de leur niveau de vie, « 82,6% des ménages déclarent une dégradation du niveau de vie au cours des 12 derniers mois, 13% un maintien au même niveau et 4,4% une amélioration », selon le HCP.

En conséquence, le solde d'opinion relatif à l'évolution passée du niveau de vie est resté négatif à moins 78,2 points, contre moins 78,1 points au trimestre précédent et moins 84,6 points au même trimestre de l'année passée.

Aussi, 55,1% des ménages déclarent s'attendre à une dégradation de leur niveau de vie au cours des 12 prochains mois, 35,9% à un maintien au même niveau et 9% à une amélioration.

Ainsi, « le solde d'opinion de cet indicateur est resté négatif à moins 46,1 points, contre moins 47,3 points un

trimestre auparavant et moins 43,7 points un an auparavant », a fait remarquer l'institution.

La peur du chômage continue de peser sur le moral. Ils sont aussi nombreux (82,8% contre 6,6% des ménages) à s'attendre à une hausse du chômage au cours des 12 prochains mois, rapporte le HCP.

D'après l'institution, le solde d'opinion s'établit ainsi à moins 76,2 points enregistrant une amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent qu'au même trimestre de l'année précédente où il était à moins 77,5 points et à moins 80,4 points respectivement.

Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs que 78,9% contre 9,5% des ménages considèrent que le moment n'est pas opportun pour effectuer des achats de biens durables, le solde d'opinion de cet indicateur restant ainsi négatif à moins 69,4 points contre moins 72,9 points un trimestre auparavant et moins 68,9 points un an auparavant.

La note du HCP rapporte aussi que 55,8% des ménages estiment que leurs revenus couvrent leurs dépenses, 42,1% déclarent s'endetter ou

puiser dans leur épargne et 2,1% affirment épargner une partie de leur revenu.

Le solde d'opinion relatif à la situation financière actuelle des ménages enregistre ainsi une amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent que par rapport au même trimestre de l'année précédente.

En ce qui concerne l'évolution de leur situation financière au cours des 12 derniers mois, 56,5% contre 3,3% des ménages estiment qu'elle s'est dégradée, le solde d'opinion restant négatif, à moins 53,2 points et moins 57,3 points une année auparavant.

Quant à l'évolution de leur situation financière au cours des 12 prochains mois, 16,7% des ménages s'attendent à une amélioration de leur situation financière, 52,7% à un maintien au même niveau et 30,6% à une dégradation.

Conséquence, « le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'établit à moins 13,9 points contre moins 13,4 points au trimestre précédent et moins 6,1 points au même trimestre de l'année précédente », a conclu le Haut-commissariat.

Alain Bouithy

La plupart des ménages considèrent cependant que le niveau de vie va se dégrader au cours des 12 prochains mois, selon le HCP

BAM : 3,3 millions de nouveaux comptes ouverts en 2023

Un total de 3,3 millions de nouveaux comptes bancaires a été ouvert au cours de l'année 2023, soit une hausse de 8,6% par rapport à l'année dernière, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Sur les personnes ayant ouvert un compte pour la première fois en 2023, 874.947 sont des personnes physiques (PP) contre 645.412 une année auparavant, précise BAM dans ses statistiques sur les comptes bancaires à fin décembre 2023.

Parmi ces primo-bancarisés, BAM fait savoir que 45% sont des femmes, 30% sont âgées entre 20 et 25 ans et 18% entre 18 et moins de 20 ans, et que 92%

sont des Marocains résidant au Maroc et 4% sont des Marocains résidant à l'étranger.

A fin décembre 2023, la Centrale des comptes bancaires a enregistré 36,3 millions de comptes ouverts, en hausse de 7,2% par rapport à 2022, avec 63% de comptes chèques (23 millions) et 30% de comptes sur carnets (10,9 millions), ainsi que 0,3% de comptes libellés en devises étrangères (114.917), dont 80% en euro.

Le nombre de personnes détenant au moins un compte bancaire ouvert a atteint 18,2 millions de personnes dont 5% sont des personnes morales (839.253).

Les PP ayant un compte bancaire ouvert, quant à elles, ressortent à 17,4 millions avec 38% de femmes et 62% d'hommes, fait savoir BAM, notant que la tranche d'âge des personnes dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans vient au premier rang avec 4 millions de personnes ayant un compte, soit 23% des PP, suivie de la tranche entre 35 et 40 ans et de celle entre 40 et 45 avec chacune 1,9 million (11%).

Et de relever que 48% des PP identifiées détiennent un seul compte ouvert, 28% deux comptes et près de 13% trois comptes.

Affaire la Samir

Le CIRDI rejette la plupart des demandes de Corral Holding

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a rejeté, lundi, la plupart des demandes du groupe Corral Morocco Holding, estimées à hauteur de 2,7 milliards de dollars, en lui accordant seulement une indemnisation de 150 millions de dollars, soit moins de 6% du montant que ledit groupe avait réclamé, a déclaré, à MAP-

Washington, la ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nadia Fettah.

Le Maroc, qui a pris acte de cette décision, étudie toutes les possibilités y compris le recours en annulation devant le CIRDI, dans le cadre de l'affaire la Samir, a précisé la ministre.

Lors de ce processus devant le CIRDI, a souligné Mme Nadia Fettah, le Maroc a défendu sa position en mettant l'accent sur tous les moyens qu'il a mis en œuvre au profit de la Samir, et les ressources importantes qu'il a mobilisées ainsi que les démarches entreprises par les pouvoirs publics depuis 2002, pour préserver et développer l'activité de la raffinerie, dont la situation financière n'a jamais pu être redressée par son actionnaire de référence (Corral Morocco Holdings).

La ministre a précisé, en outre, que "le Royaume conti-

nue néanmoins d'assumer ses responsabilités et ses droits, vis-à-vis de ses partenaires et des instances internationales, en total respect des conventions internationales et bilatérales".

"Nous demeurons persuadés que le Maroc a toujours eu une position juste vis-à-vis du groupe Corral", a fait observer la ministre, notant que le Royaume est convaincu d'avoir honoré l'ensemble de ses engagements contractuels à l'égard du principal actionnaire de la raffinerie de Mohammadia.

Elle a noté que face aux difficultés financières et de gestion chroniques dues aux pratiques du principal actionnaire, qui n'a pas honoré ses obligations contractuelles, un redressement de l'entreprise n'a jamais pu être concrétisé.

Le Maroc, qui a toujours considéré la raffinerie comme un actif stratégique, a mobilisé toutes les ressources nécessaires



à son bon fonctionnement et développement, a-t-elle indiqué. A ce titre, un responsable du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, en visite à Washington, a déclaré à la MAP qu'un nouveau projet est à l'étude pour donner une nouvelle vie au site de la Samir à Mohammadia.

Mme Nadia Fettah a rappelé, en outre, que le Maroc se prévaut d'"un environnement

à son bon fonctionnement et développement, a-t-elle indiqué. A ce titre, un responsable du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, en visite à Washington, a déclaré à la MAP qu'un nouveau projet est à l'étude pour donner une nouvelle vie au site de la Samir à Mohammadia. Mme Nadia Fettah a rappelé, en outre, que le Maroc se prévaut d'"un environnement sécurisant aux investisseurs et un climat d'affaires qui leur offre des opportunités économiques indéniables au carrefour des marchés à fort potentiel", soulignant que le Royaume "ne lésinera sur aucun effort pour assurer le développement du secteur énergétique et pétrochimique au Maroc tout en consolidant son leadership sur les énergies renouvelables et du futur comme l'hydrogène".

Le Maroc étudie toutes les possibilités y compris le recours en annulation devant le Centre

Casablanca : La coopération économique au centre d'une rencontre entre hommes d'affaires marocains et ougandais

Les moyens et les perspectives de développement de la coopération économique et commerciale entre hommes d'affaires marocains et ougandais, ont été au cœur d'une rencontre organisée lundi par la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCIS-CS).

Cette rencontre a été marquée par la présence, notamment, de l'ambassadeur de l'Ouganda au Maroc, Rashid Yahya Ssemuuddu, du président de la CCIS-CS, Hassane Berkani, en plus de la délégation ougandaise composée du directeur de la Caisse nationale de sécurité sociale en Ouganda, Patrick Ayota, et d'hommes d'affaires de ce pays. Le Maroc était représenté par un groupe d'hommes

d'affaires spécialisés dans la fabrication, l'importation et la commercialisation du café au Maroc.

Lors de cette rencontre, rapporte la MAP, les participants ont discuté des moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays, notamment en ce qui concerne l'importation par le Maroc du café en provenance d'Ouganda. Ils ont également mis en lumière l'expérience marocaine dans le domaine de la sécurité sociale.

A cette occasion, l'ambassadeur de l'Ouganda a salué les efforts déployés par le Royaume pour renforcer la coopération économique entre les hommes d'affaires marocains et leurs homologues ougandais, soulignant l'importance de cette visite qui vise à

renforcer les domaines de coopération multiples et à explorer les perspectives futures de partenariat entre les deux pays amis.

Dans ce sens, il a souligné l'importance de renforcer le partenariat entre les deux pays, notamment avec le secteur privé, en appelant les hommes d'affaires marocains à établir des partenariats avec leurs homologues ougandais pour promouvoir les échanges commerciaux.

Il a indiqué que l'Ouganda est l'un des plus grands producteurs de café et le Maroc importe du café ougandais qui arrive au Royaume par le biais de plusieurs intermédiaires européens, précisant que la coopération directe sans intermédiaires serait très bénéfique pour les deux parties.

De son côté, M. Berkani a souligné l'importance de la coopération économique entre les pays africains, exprimant le souhait des acteurs économiques marocains de renforcer la coopération avec leurs homologues ougandais dans divers secteurs, notamment l'industrie du café, ce qui contribuerait à la prospérité des deux pays et au renforcement de l'économie africaine.

Il a indiqué que le Maroc, qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée, pourrait servir de plateforme pour la distribution du café importé d'Ouganda vers de nombreux pays d'Afrique du Nord et d'Europe. Il a ajouté que cette coopération serait d'une grande valeur ajoutée pour les deux pays.

Moussem d'Assilah

Pleins feux sur l'histoire de la gravure au Maroc



Une conférence sous le thème "Introduction à l'histoire de la gravure au Maroc" a été organisée, lundi, dans le cadre de la session d'été de la 45ème édition du Moussem culturel international d'Assilah.

Cette conférence a été animée par l'universitaire et archéologue, Dr. Abdelkhalek Lemjidi, qui a souligné que le Maroc compte parmi les pays les plus riches en patrimoine rupestre, relevant qu'il s'agit d'une richesse sous forme de représentations gravées et/ou peintes sur la roche, des chefs-d'oeuvre pré et protohistoriques qui sont définis en archéologie comme "Arts rupestres".

L'archéologue a expliqué que les arts rupestres au Maroc font partie de la grande aire rupestre pré et protohistorique du Grand Sahara et de la Méditerranée occidentale, notant que la nature matérielle des arts rupestres se traduit par la possibilité de les traiter archéologiquement comme tout artefact, tandis que leur nature immatérielle relève de leur contenu iconographique qui est un miroir socioculturel des anciennes communautés du Maroc.

Il a, à cet égard, fait savoir que

les arts rupestres du Maroc couvrent des étapes d'Histoire allant de la fin du paléolithique supérieur jusqu'aux représentations subactuelles (environ 12.000 ans), soulignant que les gravures rupestres les plus récentes se trouvent dans des sites de l'Anti Atlas occidental où on peut voir clairement des greniers collectifs (Igoudars) représentés avec des détails de cases et des tours gardées par des armes à feu.

Dans une déclaration à la MAP, M. Lemjidi a affirmé que le Maroc a le mérite d'être une terre d'un relief exceptionnel, centré par des hautes altitudes qui sont, en fait, un grand réservoir d'eau alimentant, d'une dynamique descendante, des anciens cours d'eau dans l'aire semi-aride, se croisant avec des couloirs topographiques naturels entre chaînes montagneuses facilitant ainsi une communication entre cultures matérielles.

Il a, dans ce cadre, noté que la situation géographique du Maroc, entre le grand Sahara et la Méditerranée occidentale, a fait de cette zone de l'extrême nord-ouest africain, un espace historico-culturel de convergence et de brassage de cultures matérielles depuis les temps préhistoriques les

plus reculés.

L'universitaire a fait observer que les arts rupestres marocains reflètent au moins quatre aspects culturels, à savoir un style pré-néolithique, probablement le plus ancien, rare et mal documenté, représenté par des miniatures gravées sous-jacentes aux représentations dites tazina, et aux traits polis profonds, et un style dit "Tazina" de chasseurs néolithiques, dont les sites sont répartis sur tout le territoire au Sud du Haut Atlas, considéré, jusqu'à présent, le plus ancien au Maroc, notant que ce dernier est caractérisé par des représentations d'une grande faune sauvage comme des pachydermes (éléphants, rhinocéros, girafes et grandes antilopines).

Le troisième aspect culturel concerne le style dit "Bovidien" des éleveurs néolithique et le début de l'âge du bronze, réparti sur le territoire marocain depuis le Haut Atlas, l'Anti Atlas et jusqu'au-delà d'Es-Saguia Al-Hamra, a-t-il enchaîné, précisant que les bovins représentés dans ce style portent différentes indications de domestication parmi lesquelles il y a l'incontestable boeuf porteur.

M. Lemjidi a relevé que le der-

nier aspect est lié au style dit "Libyco-Amazigh" des éleveurs transhumants, considérés comme les descendants des bovidiens et constituant un substratum des cultures nord-africaines actuelles, faisant savoir que les représentations libyco-amazighes sont l'aboutissement de toutes les mouvances rupestres du nord de l'Afrique dans leurs ouvertures sur le Grand Sahara et la Méditerranée.

La session d'été de cette édition du Moussem, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) et la commune d'Assilah, est consacrée aux arts plastiques.

Au programme de cette session, qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet, figurent plusieurs colloques et conférences, qui réuniront académiciens, artistes et critiques d'art autour de l'histoire de la gravure et son évolution, ainsi que l'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc.

Safi à l'heure du Festival national de l'art de l'Aïta



La ville de Safi accueillera, du 18 au 21 juillet courant, la 22ème édition du Festival national de l'art de l'Aïta, sous le thème "L'Aïta: Mémoire vivante".

Les festivités officielles de cette manifestation artistique et culturelle, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, auront lieu au Centre culturel (Cité des arts et de la culture), tandis que le reste du programme se déroulera sur la grande scène de la place Moulay Youssef, selon les organisateurs.

Organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la Culture, en collaboration avec la préfecture de la province de Safi, cette édition verra la participation de troupes représentant

divers styles d'Aïta à l'échelle nationale, tels que l'Hasbaoui, le Chaïdmi, l'Amazigh, le Khoribgui, le Hawzi, le Zaari, le Mersaoui et le Jabli.

Parmi les artistes présents figurent Abdelaziz Stati, Walid El-Rahmani, Saïd Weld El-Hawat et Abdellah Daoudi.

La même source a ajouté que cette 22ème édition rendra un hommage vibrant cette année à deux personnalités qui ont largement servi cet art à savoir, l'artiste Naïma Benredouane et l'artiste Mohammed Nouni.

Une conférence intellectuelle sera également organisée autour des dimensions culturelles et historiques du chant de l'Aïta, avec la participation de plusieurs professeurs spécialisés provenant de différentes universités marocaines.

Destiné au personnel de l'éducation-formation

Prix de l'excellence culturelle et artistique



La Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation lance la 4ème édition du prix de l'excellence culturelle et artistique destiné à la communauté éducative. Mis en place en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ce concours vise à encourager les talents et les pratiques littéraires et artistiques parmi les fonctionnaires et les retraités du ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le genre littéraire retenu pour cette année est la poésie. Les candidats intéressés devront participer, chacun, par un poème en arabe, en dialecte marocain (Zajal), en amazigh, en dialecte Hassani, en français ou en anglais. La date limite pour la soumission des candidatures est fixée au 30 septembre 2024.

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par voie postale au siège de la Fondation ou déposés auprès de son bureau d'ordre. Le règlement du concours est disponible sur la page dédiée au prix, via le site web de la Fondation : fm6education.ma.

Une commission, composée de professionnels de littérature et d'acteurs éducatifs, sera désignée pour délibérer sur les candidatures reçues et sélectionner les œuvres finalistes. Les résultats seront publiés au mois de décembre de cette année. Une cérémonie est également prévue pour la remise des prix, répartis comme suit pour chacune des 6 catégories susmentionnées : 1er prix : 15.000 dh, 2ème prix : 10.000 dh et 3ème prix : 5.000 dh.

La Fondation soutiendra également les gagnants en promouvant leurs œuvres à travers son réseau de centres culturels «IKLYLE», sis respectivement à Rabat, Tanger, Tétouan et Fès.

Au cours des trois éditions précédentes de ce concours, la Fondation a primé un total de 27 cadres éducatifs talentueux issus de différentes régions du Royaume, dont plusieurs œuvres créatives favorisent l'innovation pédagogique. Ce prix s'inscrit parmi les nombreuses initiatives de la Fondation visant à promouvoir l'art et la culture au sein de la communauté éducative.

En effet, la Fondation développe un réseau de centres culturels «IKLYLE», et s'engage à poursuivre son expansion de par le Royaume. Elle propose également un large éventail d'activités culturelles à travers ces centres et anime la radio web éducative et culturelle, «Radio Manarat», destinée à la famille de l'éducation-formation ainsi qu'au grand public.

Bouillon de culture

L'arabe à l'honneur à Avignon

L'arabe sera la langue à l'honneur de la programmation du Festival de théâtre d'Avignon en 2025, ont annoncé, lundi, les organisateurs.

L'arabe, l'une des langues les plus parlées dans le monde, est "d'une énorme richesse patrimoniale", "mais aussi une langue pont", ont indiqué les initiateurs de la 79e édition du Festival français, dont les dates précises ne seront dévoilées qu'en décembre prochain, lors d'une rencontre avec la presse.

La langue invitée de l'édition 2024 du Festival (29 juin-21 juillet) était l'espagnol (30% de la programmation), et l'anglais l'année dernière.

S'agissant de la fréquentation de la 78e édition, les organisateurs ont souligné une "tendance très favorable" et ce malgré "une année atypique".

Le calendrier avait en effet été avancé d'une semaine en raison notamment de l'organisation des Jeux olympiques de Paris (26 juillet-11 août) et la tenue des élections législatives.

Le Festival d'Avignon est l'une des plus importantes manifestations de théâtre et de spectacle vivant du monde. Fondé en septembre 1947, ce festival des arts du spectacle est considéré comme le plus ancien et le plus célèbre dans l'Hexagone.



Une anthologie sur le Maroc déclarée œuvre "d'intérêt culturel" par la ville de Buenos Aires

L'Assemblée législative de Buenos Aires a déclaré comme une œuvre «d'intérêt culturel», la troisième anthologie des écrivains et poètes amis du Maroc, publiée récemment dans la capitale argentine.

La cérémonie solennelle de cette «Déclaration d'intérêt culturel» s'est déroulée lundi dans l'enceinte de l'Assemblée législative de Buenos Aires, en présence de représentants du ministère des Affaires étrangères, de la Chambre des députés et du Sénat, d'ambassadeurs accrédités en Argentine, de diplomates, des écrivains ayant participé à cette œuvre collective et de journalistes.

La cérémonie, organisée dans le cadre des célébrations du 25ème anniversaire de la Fête du Trône, a été l'occasion de mettre à l'honneur la culture marocaine et de saluer la créativité de la cinquantaine d'écrivains et de poètes argentins, qui ont participé à ce livre intitulé «Dialogues entre le Maroc et l'Argentine», avec le seul objectif de res-

ser les liens d'amitié entre les deux pays.

Ainsi, la députée régionale Cecilia Ferrero a indiqué que l'anthologie écrite par les membres de l'association des «Poètes argentins amis du Maroc» (PAAM) est «un témoignage de fraternité entre nos pays, une fraternité appelée à se consolider grâce à l'art et à transcender les temps».

Elle a fait observer que l'anthologie rassemble des textes en vers et en prose «qui nous permettent de voyager à travers des sites géographiques ou culturels au cœur du Maroc: les grands et petits souks, des cérémonies, comme le thé ou le henné, les métiers les plus anciens, comme celui du scribe, et les peuples anciens comme les hommes du désert ou les femmes de l'Atlas».

Pour sa part, l'universitaire et poétesse Mariela Palermo, qui a coordonné et corrigé ce travail collectif, a fait référence à la représentativité de toutes les provinces d'Argentine dans cette antho-

logie, soulignant que les 50 auteurs proviennent de la quasi-totalité de la géographie argentine.

Ce sont «des écrivains avec une grande trajectoire, de différents âges et en provenance de tous les territoires d'Argentine», chacun racontant une histoire qui rapproche le lecteur de la culture marocaine, de ses gens, de ses paysages et de ses traditions, a-t-elle dit.

L'ambassadeur du Maroc en Argentine, Fares Yassir, s'est félicité de la «Déclaration d'intérêt culturel» de Buenos Aires octroyée à un nouveau livre sur le Maroc, après les deux premières anthologies qui ont obtenu ce privilège en juin 2023.

Le diplomate marocain n'a pas manqué de remercier l'Assemblée législative de Buenos Aires qui, à travers cette initiative, rend également un hommage appuyé aux 90 membres de PAAM, dont une quarantaine avaient participé aux deux premières anthologies sur le Royaume.

Fares Yassir a également souligné le rôle de la «diplomatie culturelle» qui permet de tendre des ponts entre les deux rives de l'Atlantique et fluidifier les relations entre les peuples marocain et argentin.

Cette troisième anthologie de PAAM, un projet littéraire piloté par l'ambassadeur du Maroc en Argentine, offre au lecteur des textes et des poèmes inspirés d'une dizaine de toiles de peintres marocains dont l'objectif est de «réduire les distances» entre deux pays et deux cultures séparés par un Océan.

Dans le prologue du livre, l'ambassadeur du Maroc a évoqué une sorte de «conversation» entre deux cultures, qui «ne fait pas seulement tomber les barrières de la langue et des nationalités, mais qui réunit deux peuples différents en termes de géographie, de culture et de traditions (...). C'est un appel à renforcer la connaissance mutuelle qui existe déjà entre le Maroc et l'Argentine».

Gervaise pourtant monta un jour chez les Lorilleux. Il s'agissait de maman Coupeau, qui avait alors soixante-sept ans. Les yeux de maman Coupeau étaient complètement perdus. Ses jambes non plus n'allaient pas du tout. Elle venait de renoncer à son dernier ménage par force, et menaçait de crever de faim, si on ne la secourait pas. Gervaise trouvait honteux qu'une femme de cet âge, ayant trois enfants, fût ainsi abandonnée du ciel et de la terre. Et comme Coupeau refusait de parler aux Lorilleux, en disant à Gervaise qu'elle pouvait bien monter, elle, celle-ci monta sous le coup d'une indignation, dont tout son cœur était gonflé.

En haut, elle entra sans frapper, comme une tempête. Rien n'était changé depuis le soir où les Lorilleux, pour la première fois, lui avaient fait un accueil si peu engageant. Le même lambeau de laine déteinte séparait la chambre de l'atelier, un logement en coup de fusil qui semblait bâti pour une anguille. Au fond, Lorilleux, penché sur son établi, pinçait un à un les maillons d'un bout de colonne, tandis que madame Lorilleux tirait un fil d'or à la filière, debout devant l'étau. La petite forge, sous le plein jour, avait un reflet rose.

- Oui, c'est moi ! dit Gervaise. Ça vous étonne, parce que nous sommes à couteaux tirés ? Mais je ne viens pas pour moi ni pour vous, vous pensez bien... C'est pour maman Coupeau que je viens. Oui, je viens voir si nous la laisserons attendre un morceau de pain de la charité des autres.

- Ah bien ! en voilà une entrée ! murmura madame Lorilleux. Il faut avoir un fier toupet.

Et elle tourna le dos, elle se remit à tirer son fil d'or, en affectant d'ignorer la présence de sa belle-sœur. Mais Lorilleux avait levé sa face blême, criant :

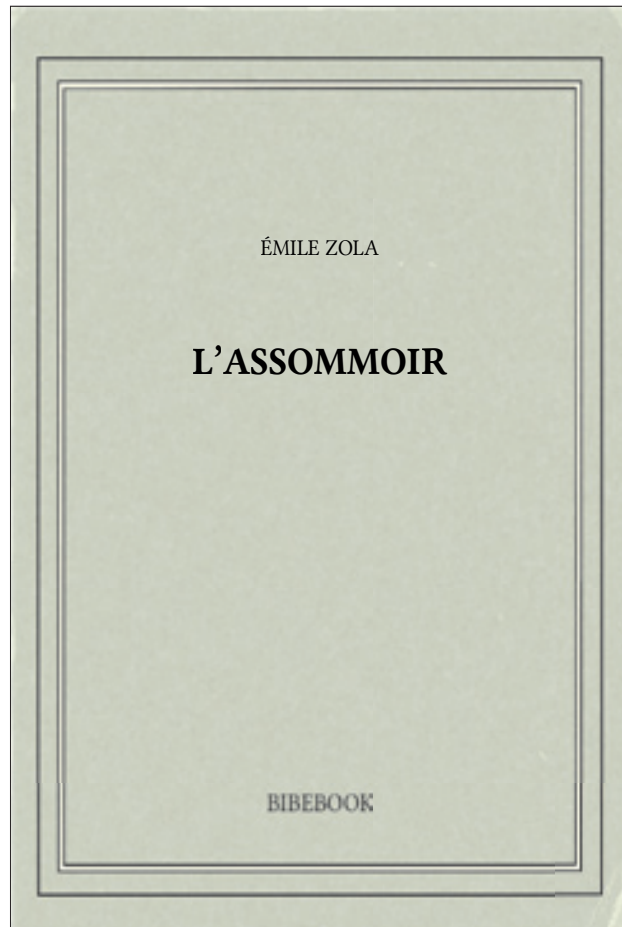
- Qu'est-ce que vous dites ? Puis, comme il avait parfaitement entendu, il continua :

- Encore des potins, n'est-ce pas ? Elle est gentille, maman Coupeau, de pleurer misère partout !... Avant-hier, pourtant, elle a mangé ici. Nous faisons ce que nous pouvons, nous autres. Nous n'avons pas le Pérou... Seulement, si elle va bavarder chez les autres, elle peut y rester, parce que nous n'aimons pas les espions.

Il reprit le bout de chaîne, tourna le dos à son tour, en ajoutant comme à regret :

- Quand tout le monde donnera cent sous par mois, nous donnerons cent sous.

Gervaise s'était calmée, toute refroidie par les figures en coin de rue des Lorilleux. Elle n'avait jamais mis les pieds chez eux sans éprouver un malaise. Les yeux à terre, sur les losanges de la claie de bois, où tombaient les déchets d'or, elle s'expliquait maintenant d'un air raisonnable. Maman Coupeau avait trois enfants ; si chacun donnait cent sous, ça ne ferait pas quinze francs, et vraiment ce n'était pas assez, on ne pouvait pas vivre avec ça ; il fallait au moins tripler la somme. Mais Lorilleux se récriait. Où voulait-on qu'il volât quinze francs par mois ? Les gens étaient drôles, on le croyait riche parce qu'il avait de l'or chez lui. Puis, il tapait sur maman Coupeau :



elle ne voulait pas se passer de café le matin, elle buvait la goutte, elle montrait les exigences d'une personne qui aurait eu de la fortune. Parbleu ! tout le monde aimait ses aises ; mais, n'est-ce pas ? quand on n'avait pas su mettre un sou de côté, on faisait comme les camarades, on se serrait le ventre. D'ailleurs, maman Coupeau n'était pas d'un âge à ne plus travailler ; elle y voyait encore joliment clair quand il s'agissait de piquer un bon morceau au fond du plat ; enfin, c'était une vieille rouée, elle rêvait de se dorloter. Même s'il en avait eu les moyens, il aurait cru mal agir en entretenant quelqu'un dans la paresse.

Cependant, Gervaise restait conciliante, discutait paisiblement ces mauvaises raisons. Elle tâchait d'attendrir les Lorilleux. Mais le mari finit par ne plus lui répondre. La femme maintenant était devant la forge, en train de dérocher un bout de chaîne, dans la petite casserole de cuivre à long manche, pleine d'eau seconde. Elle affectait toujours de tourner le dos, comme à cent lieues. Et Gervaise parlait encore, les regardant s'entêter au travail, au milieu de la poussière noire de l'atelier, le corps déjeté, les vêtements rapiécés et grasieux, devenus d'une dureté abêtie de vieux outils, dans leur besogne étroite de machine. Alors, brusquement, la colère remonta à sa gorge, elle cria :

- C'est ça, j'aime mieux ça, gardez votre argent !... Je prends maman Coupeau, entendez-vous ! J'ai ramassé un chat l'autre soir, je peux bien ramasser votre mère. Et elle ne manquera de rien, et elle

aura son café et sa goutte !... Mon Dieu ! quelle sale famille !

Madame Lorilleux, du coup, s'était retournée. Elle brandissait la casserole, comme si elle allait jeter l'eau seconde à la figure de sa belle-sœur. Elle bredouillait :

- Fichez le camp, ou je fais un malheur !... Et ne comptez pas sur les cent sous, parce que je ne donnerai pas un radis ! non pas un radis !... Ah bien ! oui, cent sous ! Maman vous servirait de domestique, et vous vous gobergeriez avec mes cent sous ! Si elle va chez vous, dites-lui ça, elle peut crever, je ne lui enverrai pas un verre d'eau... Allons, houp ! débarrassez le plancher !

- Quel monstre de femme ! dit Gervaise en refermant la porte avec violence.

Dès le lendemain, elle prit maman Coupeau chez elle. Elle mit son lit dans le grand cabinet où couchait Nana, et qui recevait le jour par une lucarne ronde, près du plafond. Le déménagement ne fut pas long, car maman Coupeau, pour tout mobilier, avait ce lit, une vieille armoire de noyer qu'on plaça dans la chambre au linge sale, une table et deux chaises ; on vendit la table, on fit rempailler les deux chaises. Et la vieille femme, le soir même de son installation, donnait un coup de balai, lavait la vaisselle, enfin se rendait utile, bien contente de se tirer d'affaire. Les Lorilleux rageaient à crever, d'autant plus que madame Lerat venait de se remettre avec les Coupeau. Un beau jour, les deux sœurs, la fleuriste et la chânière, avaient échangé des torgnoles, au sujet de Gervaise ; la première s'était ris-

quée à approuver la conduite de celle-ci, vis-à-vis de leur mère ; puis, par un besoin de taquinerie, voyant l'autre exaspérée, elle en était arrivée à trouver les yeux de la blanchisseuse magnifiques, des yeux auxquels on aurait allumé des bouts de papier ; et là-dessus toutes deux, après s'être giflées, avaient juré de ne plus se revoir. Maintenant, madame Lerat passait ses soirées dans la boutique, où elle s'amusaient en dedans des cochonneries de la grande Clémence.

Trois années se passèrent. On se fâcha et on se raccommoda encore plusieurs fois. Gervaise se moquait pas mal des Lorilleux, des Boche et de tous ceux qui ne disaient point comme elle.

S'ils n'étaient pas contents, n'est-ce pas ? ils pouvaient aller s'asseoir. Elle gagnait ce qu'elle voulait, c'était le principal. Dans le quartier, on avait fini par avoir pour elle beaucoup de considération, parce que, en somme, on ne trouvait pas des masses de pratiques aussi bonnes, payant recta, pas chipoteuse, pas râ-leuse. Elle prenait son pain chez madame Coudeleu, rue des Poissonniers, sa viande chez le gros Charles, un boucher de la rue Polonceau, son épicerie chez Lehongre, rue de la Goutte-d'Or, presque en face de sa boutique. François, le marchand de vin du coin de la rue, lui apportait son vin par paniers de cinquante litres. Le voisin Vigouroux, dont la femme devait avoir les hanches bleues, tant les hommes la pinçaient, lui vendait son coke au prix de la Compagnie du gaz. Et, l'on pouvait le dire, ses fournisseurs la servaient en conscience, sachant bien qu'il y avait tout à gagner avec elle, en se montrant gentil. Aussi, quand elle sortait dans le quartier, en savates et en cheveux, recevait-elle des bonjours de tous les côtés ; elle restait là chez elle, les rues voisines étaient comme les dépendances naturelles de son logement, ouvert de plain-pied sur le trottoir. Il lui arrivait maintenant de faire traîner une commission, heureuse d'être dehors, au milieu de ses connaissances. Les jours où elle n'avait pas le temps de mettre quelque chose au feu, elle allait chercher des portions, elle bavardait chez le traiteur, qui occupait la boutique de l'autre côté de la maison, une vaste salle avec de grands vitrages poussiéreux, à travers la saleté desquels on apercevait le jour terni de la cour, au fond. Ou bien, elle s'arrêtait et causait, les mains chargées d'assiettes et de bols, devant quelque fenêtre du rez-de-chaussée, un intérieur de savetier entrevu, le lit défait, le plancher encombré de loques, de deux berceaux éclopés et de la terrine à la poix pleine d'eau noire. Mais le voisin qu'elle respectait le plus était encore, en face, l'horloger, le monsieur en redingote, l'air propre, fouillant continuellement des montres avec des outils mignons ; et souvent elle traversait la rue pour le saluer, riant d'aise à regarder, dans la boutique étroite comme une armoire, la gaieté des petits coucou dont les balanciers se dépêchaient, battant l'heure à contre-temps, tous à la fois.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Marrakech-Safi
Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement Sidi
Youssef Ben Ali
Direction de
l'Arrondissement
Service des Affaires Financières et Marchés
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ A MAJORATION
N° 05/2024/ASYBA
Le Lundi 29 Juillet 2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali, sis quartier administratif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration n° 05/2024/ASYBA du 29/07/2024 pour : gardiennage et sécurité des terrains de sports.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret relatif aux marchés publics.
L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Deux Cent Cinquante et Un Dirhams et Quatorze Centimes (288.251,14 Dhs) TTC
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Cinq Cent Dirhams (5.500,00 Dhs).
Cet appel d'offre est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), Coopératives, Unions de Coopératives et Autos-Entrepreneurs.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.
N° 4904/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Avis d'Appel d'Offre Ouvert Simplifié N° 24/2024
Le 01/08/2024 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offre des prix n° 24/2024 pour : Objet : (PC 2024) Achat d'habillement destinés pour les personnels de l'entretien routier de la DPETL de TAN-TAN
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 79.560,00 Dhs (Seixante-dix-neuf mille cinq cent soixante Dirhams, 00 Cts).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00Dhs (Mille cinq cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 4905/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Avis d'Appel d'Offre Ouvert Simplifié N° 23/2024
Le 01/08/2024 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offre des prix n° 23/2024 pour : Objet : (PC 2024) Fourniture des produits d'alimentation pour le personnel de l'entretien du réseau routier de la DPETL de Tan-Tan Province de Tan-Tan.
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 89.838,00 Dhs (Quatre Vingt Neuf Mille Huit Cent Trente Huit Dirhams, 00 Cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 700,00Dhs (Mille sept cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 4906/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Santé Et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale
Tanger-Tétouan-Al Hoceima
Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale Tétouan
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié national à majoration
N°14/2024 du 01/08/2024
SEANCE PUBLIQUE
Le 01/08/2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, Avenue Abdelhaklek Torres Route de Martil, Tétouan à

l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre ouvert simplifié national à majoration pour : l'hygiène et le nettoyage des locaux des services et formations sanitaires relevant de la délégation provinciale du ministère de la santé et de la protection sociale de Tétouan.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams (12 000,00 Dhs)
L'estimation du coût des services établis par l'administration est détaillée comme suite :
Un million quatre-vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-cinq dirhams et 87cts TTC (1 081 585,87dhs TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse :
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
N° 4907/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse

الجمهورية المغربية
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
مجلس الشباب

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N° 42 /2024

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées par l'A/O n° 42/2024 relatif à la prestation de restauration au profit des bénéficiaires des sessions de formation des cadres du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication – département de la jeunesse- LOT UNIQUE -, Publié dans les journaux Libération n° 10267 du 16/07/2024 qu' il s'agit bien d'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix.

Le reste sans changement N° 4903/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
3803

المملكة المغربية
الوزارة الداخلية
محافظة خنيفرة
الكتابة العامة

AVIS RECTIFICATIF d'appel d'offres ouvert national N° 08/2024/INDH

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 08/2024/INDH relatif à l'électrification par les kits photovoltaïques de 26 unités préscolaires en milieu rural relevant des communes : **Moha Ou Hamou Zayak, Moulay Bouazza, El Hammam, Sidi Lamine, Aguelmou, Sidi Heine, Had Bouchoussou, Sebti Ali Rahou et Oum Rabia** - Province de Khénifra, publié dans les journaux : Libération n° 10265 du 13/07/2024 , l'indh L'hebdomadaire n° 13793 du 13/07/2024.

Il s'agit de la date d'ouverture des plis qui est prévue le **06/08/2024 à 10 heures** au lieu du 06/08/2024 à 11 heures, publiée à l'avis initial au journal (الجمهورية المغربية).

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 4902/PA

**ROYAUM DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION MARRAKCH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CAIDAT ESBIAT
C. ESBIAT
04/2024**

AVIS D'EXAMEN DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

La commune SBIAT organisera le 09/12/2024 , au siège de la commune un examen de compétence professionnelle au titre de l'année 2024 pour occuper trois postes suivant :

- technicien 3eme grade destiné aux techniciens 2^{ème} grade
- rédacteur 3eme grade destiné aux rédacteurs 2^{ème} grade
- adjoint technique 2^{ème} grade destiné aux adjoint technique 1^{er} grade

de la commune esbiaat ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade

-Le nombre de poste dont on fait l'examen est unique (ou) à chaque grade .

Les demandes doivent s'adresser à MR le président de la C. SBIAT service du personnel accompagné des documents suivants :

- fiche de renseignement signé par le président.
- photocopie de C.I.N
- photocopie de décision de nomination dans l'échelle ...
- photo d'identité.

Le 29/11/2024 est le dernier délai du dépôt des dossiers.

N° 4901/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de
Formation Marrakech Sidi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Administratives
et Financières
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
Sur offres des prix
N° 30/KS/2024

Le 29/07/2024 à 10 heures, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Yachouf, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 30/KS/2024, pour :

Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement du Centre de la Deuxième Chance Nouvelle Génération au lycée qualifiant Tamezalt, province El Kelaa des Sraghna, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (21 600,00 DH) Vingt et un mille six cent dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (400,00 DH) Quatre cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4911/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Direction Provinciale
de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 20/2024/KH

Le 23/08/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°20/2024/KH du 23/08/2024 pour :
Travaux de reprofilage des accotements de la RP4318 et de la RP7302, Province de Khémisset (Plan de Compagne 2024).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent trente neuf

mille quatre cent quarante Dirhams (139 440,00Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Cinq Cent Dirhams (1 500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 4912/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

KARIM FISH SARILAU
Aux termes d'un acte SSP du 20/06/2024, La collectivité des associés décide :

• La démission de M. BOUZIANI KARIM de la gérance et la nomination de M. BOUZIANI NABIL, en qualité de gérant unique non associé de la société pour une durée illimitée. • La société sera valablement engagée par la signature séparée de M. BOUZIANI NABIL, ou de M. BOUZIANI KARIM.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 15/07/2024 sous le N°1516.

N° 4913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION BRAA-RAFIALAIT
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents que la date d'ouverture des plis des appels d'offres ouverts n° : 38, 39, 40, 41, 42/INV/2024, dont l'avis a été publié dans le journal Libération n° : 10265 du 13-14/07/2024, page 14, est reportée au 31/07/2024 à partir de 10h du matin.

Le reste sans changement.

N° 4914/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET

Avis modificatif

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°: 19/2024/KH

Il est porté à la connaissance des candidats désirant participer à l'Appel d'Offres Ouvert international n° 19/2024/KH; relatif aux TRAVAUX DE CALIBRAGE ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 411 DU PK 114+000 AU PK 131+200 - PROVINCE DE KHEMISSSET dont la date d'ouverture des plis prévus le 08/08/2024 à 10h00 a subi des rectifications au niveau du BPDE concernant le prix n°3 et le prix n°8.

Le reste sans changement.

Le dossier est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portalmarchespublics.gov.ma.

N° 4910PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA RÉGION GHEMIM-GRÉD NOÛN
PROVINCE DE SIDI YEM
PACHAIA SIDI YEM
COMMUNE DE SIDI YEM
DIRECTION DES SERVICES
DIVERSES DU BUREAU DES TRAVAUX
DE PATRIMOINE DES ÉTUDES TECHNIQUES
ET LA GESTION DÉLEGUÉE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة إقليم ورزازات
المديرية الجهوية
بالمدينة الجديدة
عمالة الجديدة
مديرية المصالح
إدارة التعمير والتأهيل
والمسكنات والمراسم
التقنية والتسيير الحضري

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ N°05/2024/BC

Le 05 juillet 2024 à 11h : 00h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Yem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour :

ACHAT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- Peinture
- petit matériel électrique
- Ciment-pavé-carreaux
- Produits bruts de carrière
- Petits matériels de plomberie

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 50 215,00 Dhs (CINQ CENT QUARANTE NEUF MILLE TROIS CENT QUINZE DIRHAMS, TREIZE CENTIMES).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs (DIX MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 4909PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHEMISSET
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DMM

المملكة المغربية
الوزارة العامة للتعمير والتأهيل
والمسكنات والمراسم

AVIS RECTIFICATIF
d'appel d'offres ouvert simplifié
N° 07/2024/INDH

Le Gouverneur de la Province de Khémisset informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 07/2024/INDH relatif à l'équipement de Dar Talib et Taliba au Centre Kerrouchen, Dar Talib et Taliba au centre Sidi Yahya ou Saad à la Province de Khémisset, publié dans le journal : Libération n° 10256 du 03/07/2024, et dans le portail des marchés public du 04/07/2024 ;

Lesdites modifications concernent :

- La date d'ouverture des plis qui est reportée au 31/07/2024 à 11 heures au lieu du 17/07/2024 à 11 heures.

- Les prospectus, notices et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres sont ceux concernant les articles : 7, 10, 12, 21, 23, 28, 29, 42, 47, 48, 50, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65 et 66 du bordereau des prix et doivent être déposés au Service des Marchés, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis ou par voie électronique via le portail des marchés publics.

Et Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 43 du décret 2-22-431 précité, il est exigé de :

Produire les échantillons concernant les articles : 1, 2, 5, 6, 8, 46, 49 et 53 du bordereau des prix.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 4908/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION
SOCIALE CHU Ibn
ROCHD-CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX
N° 164/2024/CHURC**

Le 29/08/2024 à 10h 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 164/2024/CHURC du 29/08/2024

pour : ACHAT DE MATÉRIEL DE VISIONCONFÉRENCE (Lot unique)- centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 206 409,60 DHES TTC (Deux cent six mille quatre cent neuf dirhams soixante centimes toutes taxes comprises)

* L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 18 987,36 DHES/TTC (Dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept dirhams trente-six centimes toutes taxes comprises)

* Le cautionnement provisoire est fixé à : 4 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée de l'annexe N° 4 dûment remplie (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca conformément à l'article 43 du décret n° 2-22-431 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 09/BG/2024**

Le 15 / 08 / 2024 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 09/BG/2024 du 15 / 08

/2024 pour ACHAT DE MATERIEL ET DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE DE KHOURIBGA. Le dossier de d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Un million cent quatre-vingt-dix-neuf mille quarante dirhams TTC (1 199 040,00 DH TTC).

*Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt-trois Mille Dirhams (23 000,00 dh) - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les candidats doivent :

Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4916/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE D'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI JFRA
CERCLE DE LAHSSAS
CAIDAT TIGHIRT
COMMUNE TIGHIRT**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS PUBLIE AU JOURNAUX
LIBERATION N° : 10257 du 04/07/2023
ET AL ITTIHAD AL ICHIRAKI N° : 13785 du
04/07/2023.**

Il est porté à la connaissance des concurrents qui souhaiteraient soumissionner à l'appel d'offres ouvert national n° 14/2024/BC/Tighirt relatif à l'acquisition du matériel et mobilier de bureau, de matériel technique et matériel de l'audiovisuel et du matériel des fibres et de peignement-commune de Tighirt, province de Sidi Jfra, qu'il est obligatoire de déposer les catalogues ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres au bureau du service technique de la commune de Tighirt au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

En outre l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

352.200,00 DHS TTC (Trois cent cinquante deux Mille deux Cent Dirhams, 00 centimes toutes taxes comprises).

N° 4917/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TANGROUTE
CERCLE DE TAMGROUTE
COMMUNE TAMGROUTE**

**AVIS RECTIFICATIF
CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° : 05/CA/2024
Diffusé au journal N° : 10262 du : 10/07/2024**

La direction provinciale de L'AREF DT à Zagora informe que les architectes peuvent déposer leurs dossiers :

- ♦ Soit déposés, comme révisés, dans le bureau des marchés ;
- ♦ Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ♦ Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma ;
- ♦ Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 4918/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION DE ZAGORA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONALS N° : 30-06/ZAG/2024
SÉANCE PUBLIQUE**

Le 19, 21, 23 et 25 septembre 2024, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de la Formation De Zagora (suite des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour :

ANNUÉ	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (DHS TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE DE DÉPÔT DES OFFRES (DE 08 H à 16 H)
30ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 ALPHABÉTISATIONS REPARTIES SUR 08 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 000 520,00 Un Million Cinq Cent Quarante Cinq Mille Cinq Cent Vingt	31 000,00 Trente et Un Mille	
30ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 BIBLIOTHÈQUES REPARTIES SUR 05 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 291 210,00 Un Million Cinq Cent Quarante Cinq Mille Cinq Cent Dix	31 000,00 Trente et Un Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BIBLIOTHÈQUES REPARTIES SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	953 772,00 Neuf Cent Cinquante Trois Mille Sept Cent Soixante Deux	19 000,00 Dix Neuf Mille	18 septembre 2024 A 10 H 00
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 ESPACES RESOURCES REPARTIS SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 492 091,00 Un Million Quatre Cent Quarante Cinq Mille Cinq Cent Vingt Cinq	29 000,00 Vingt Neuf Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE DEUXIÈME CHANCE A LA CT ORLAD YAHIA LAGARABE - PROVINCE DE ZAGORA.	1 014 370,00 Un Million Quarante Mille Trois Cent Soixante Dix	20 000,00 Vingt Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 21 BLOCS SANITAIRES REPARTIS SUR 15 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 472 830,00 Un Million Six Cent Soixante Deux Mille Huit Cent Quarante Cinq	33 000,00 Trente Trois Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 MURS DE CLOTURE REPARTIS SUR 06 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	826 000,00 Huit Cent Trente Six Mille Cent	16 000,00 Seize Mille	11 septembre 2024 A 10 H 00
40ZAG/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 03 ÉCOLES SATELLITES REPARTIES SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	2 903 245,20 Deux Millions Neuf Cent Cinquante Trois Mille Trois Cent Quarante Cinq	59 000,00 Cinquante Neuf Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 03 ÉCOLES SATELLITES REPARTIES SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	2 990 416,00 Deux Millions Neuf Cent Quarante Cinq Mille Trois Cent Soixante Dix	59 000,00 Cinquante Neuf Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES DE CLASSE A LA CT TANNIHT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 271 903,20 Un Million Deux Cent Soixante et Onze Mille Neuf Cent Cinquante Trois	33 000,00 Vingt Trois Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 SALLES DE CLASSE REPARTIES SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 099 071,00 Un Million Cinq Cent Quarante Cinq Mille Cinq Cent Soixante et Onze	31 000,00 Trente et Un Mille	
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 09 SALLES DE CLASSE REPARTIES SUR 07 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 432 968,40 Un Million Quatre Cent Trente Deux Mille Cinq Cent Soixante Huit	26 000,00 Vingt Six Mille	12 septembre 2024 A 10 H 00
40ZAG/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 07 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE REPARTIES SUR 05 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 820 792,00 Un Million Huit Cent Deux Mille Sept Cent Quarante Cinq	26 000,00 Trente Six Mille	
50ZAG/2024	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 10 SALLES DE CLASSE REPARTIES SUR 06 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 969 071,00 Trois Cent Cinquante et Un Mille Deux Cent Dix Quarante Cinq	7 000,00 Sept Mille	
50ZAG/2024	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX LYCEES, REPARTIS SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 849 952,00 Un Million Six Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Cinquante Deux	22 000,00 Trente Deux Mille	
50ZAG/2024	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX LYCEES, REPARTIS SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 790 200,00 Un Million Sept Cent Quarante Vingt Mille Deux Cent	20 000,00 Trente Cinq Mille	13 septembre 2024 A 10 H 00
50ZAG/2024	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT AUX LYCEES REPARTIS SUR 06 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 200 000,00 Un Million Deux Cent Mille	24 000,00 Vingt Quatre Mille	

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4919/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 037649573
GSM: 0668792975.
Dissolution anticipée
«WECARS»

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL
DE 500.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: RESI-
DENCE YAKOUT, IMM 4
BLOC C, APPT 02 BOU-
ZNIKA, RC: 7333
IF: 50578007

Par décision extraordinaire
de l'associé unique en date
du 13/10/2022 au siège so-
cial: RESIDENCE YA-
KOUT, IMM 4 BLOC C,
APPT 02 BOUZNKA, a dé-
cidé ce qui suit:

• La dissolution anticipée
de la société «WECARS»
SARL AU et sa mise en li-
quidation • L'associé a
nommé comme liquidate-
ur Mr. BERCHACHE
CHARIF et lui confère les
pouvoirs les plus étendus
pour terminer les opéra-
tions sociales en cours, réa-
liser l'actif, s'acquitter du
passif et répartir le solde
entre les associés, en pro-
portion de leurs droits.
Le siège de la liquidation
est fixé à RESIDENCE YA-
KOUT, IMM 4 BLOC C,
APPT 02 BOUZNKA.
Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffe du
tribunal de 1ère instance de
Berslimane, sous le n°405
RC N°7333.

N° 4921/PA

FONDATAX
Conseil financier et fiscal
MACHITIS R.C. : 633739
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en
date du 06 juin 2024, il a été
instauré une société à res-
ponsabilité limitée a associé
unique avec les caractéris-
tiques suivantes:
1-Dénomination: MACHI-
TIS
2-Siège social: 26, AVENUE
MERS SULTAN, ETAGE 1
APPT 3-CASABLANCA
Activité: Négociant.
4-Capital: Mme FADWA
TMIRI fait apport en numé-
raire de la somme de
100.000 DH, divisée en 1000
parts sociales de 100 DH
chacune

5-Gérance: Mme FADWA
TMIRI, gérante unique de
la société pour une durée
indéterminée.

6-l'exercice comptable dé-
bute le 1er janvier et se ter-
mine le 31 décembre.

L'immatriculation au regis-
tre de commerce a été effec-
tuée au tribunal de com-
merce de Casablanca
sous le numéro de dépôt
légal 96284 le 12/07/2024
N° 4923/PA

CONSTITUTION

Par acte SSE, il a été établi
les statuts d'une société
SARL AU ayant les caracté-
ristiques suivantes:
Dénomination: STE =
RIFAN FRUITS SECS =
SARL AU

Objet:
• MARCHAND D'ÉPICE-
RIE EN GROS.
• ENTREPRENEUR DE
CONDITIONNEMENT ET
EMBALLAGE.
• TENANT UN MAGASIN
D'ALIMENTATION GE-
NERALE.

Gérance: - Mr. EL FA-
KIRI ABDERRACHID ma-
roccain, titulaire de la CIN
N° RL36178 Demeurant à:
ROUTE NATIONALE N°
02 IMZOUREIN ALHO-
CEIMA.

Capital: 100.000,00 DH
Capital Social
Mr. EL FAKIRI ABDERRA-
CHID: 1000 PARTS.

Soit au total mille PARTS:
1000 parts Durée: 99 ans.
Siège Social: HAY EERA-
BIH COMMUNE IMZOUREN
Al-Hoceima.

Le dépôt a été effectué au
greffe du tribunal de pre-
mière instance d'Al-Hoce-
ima, l'immatriculation au
RC a été faite le 15/07/2024
sous le n° 570.

N° 4922/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
APPEL D'OFFRE OUVERT
INTERNATIONALE
N°03/2024/CB/DTC

Le, 13 Août 2024 à 10
Heures, il sera procédé,
dans a salle des réunions de
la commune Bouskoura au
siège de la commune de
Bouskoura RP 3009 centre
de Bouskoura province
Nouaceur à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert internationale
sur offres de prix, en date
du 13 Août 2024 pour
L'ACHAT DE FOURNI-
TURE ÉLECTRIQUE
POUR L'ENTRETIEN DU
RESEAU D'ÉCLAIRAGE
PUBLIC POUR LE
COMPTE DE LA COM-
MUNE DE BOUSKOURA,
PROVINCE DE NOUA-
CEUR

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés
Publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 2 990
090,40DH (deux million
neuf cent quatre-vingt-dix
mille quatre-vingt-dix di-
rham et 40 cts).TTC.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 55 000,00 DH (cinquante-
cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation,
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles 30 à
34 du décret n° 02-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs plis par voie
électronique dans le portail
marocain des marchés Pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchéspublics
.gov.ma.

Les fiches techniques et les
catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés dans la
division des travaux commu-
naux au plus tard le jour
ouvrable précédant la date
d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commission
d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 4924/PA

مشروع قرار لرئيس مجلس جماعة بوسكورة بالتخلي عن القطع الأرضية اللازمة للفتح
طريق الهيئة الترميم ليا ب 00107 في تصميم الهيئة لجماعة بوسكورة بالقيام بالتأجير
17-07-2024

طيلة مدة شهور ابتداء من تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نومه أسفله في الجريدة الرسمية.
يودع ملف البحث المتعلق بمشروع القرار والتصميم المتعلق به مشغون بالسجل الموحد لتدوين
الملاحظات والتصديقات ومن إشارات العموم بقرار جماعة بوسكورة خلال أوقات العمل
الرسمية.

إن رئيس مجلس جماعة بوسكورة
بناء على القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصغرى بتعميد الطير الشريف رقم
1.15.05 بتاريخ 20 من رمضان 1436 (7 يونيو 2015)
وعلى القانون رقم 7.01 المتعلق برفع الملكية لأجل التنمية العامة وبالامتثال الوقت الصغرى بتعميد
الطير الشريف رقم 1.81.254 بتاريخ 11 من رجب 1402 (6 ماي 1982)
وعلى القانون رقم 12.90 المتعلق بالتعمير الصغرى بتعميد الطير الشريف رقم 192.31 بتاريخ 15
من ذي الحجة 1412 (7 يونيو 1992) كما وُجِّع لتعمير والتصميم
وعلى القانون رقم 57.99 المتعلق بنظام الأقاليم المغربية للجماعات القروية الصغرى بتعميد الطير
الشريف رقم 1.21.74 بتاريخ 03 ذي الحجة 1442 (14 يوليو 2021)
وعلى الترسيم رقم 2.02.202 الصادر في 2 رجب 1403 (16 أبريل 1983) بتسليم القانون رقم
7.01 لتشار إليه أملاكاً

وعلى الترسيم رقم 2.02.032 الصادر في 27 من ربيع الثاني 1414 (14 أكتوبر 1993) بتسليم
القانون رقم 12.90 لتشار إليه أملاكاً
وبعد الاطلاع على الترسيم رقم 2.15.444 الصادر في 20 من رمضان 1436 (15 يوليو 2015)
بالتفويض على التصميم والنظام المتعلق به الموضوحين لهيئة جماعة بوسكورة بالقيام بالتأجير
وبالإعلان أن في ذلك مصلحة عامة
وعلى مقرر مجلس جماعة بوسكورة المتخذ خلال دورته المتعمدة بتاريخ 1 ماي 2016 القاضي
بالتصديق على القرارات المتعلقة بمحو الشطب وذلك لتفتح طريق الولاية كما في مرامدة بتعميد
الهيئة لجماعة بوسكورة مع منح ملكية العتبات اللازمة لبدء العادة
فور ما يلي

المادة الأولى: يتخلى عن القطع الأرضية لتفتح طريق الولاية الترميم ليا ب 00107 في تصميم الهيئة
لجماعة بوسكورة المرادف عليه بالترسيم رقم 2.15.444 الصادر في 20 من رمضان 1436 (15 يوليو
2015) لتشار إليه أملاكاً كما يستتبع مسودتها بمطابقة مملوكة في التصميم المتعلق بأصل هذا القرار
ويثبت في العدول التالي

أرقام القطع الأرضية بالتصميم	مراجعتها العقارية	أسماء الملاك أو المالكين أهم كذلك	المساحة الإجمالية بمجموع	المساحة الفراد نوع ملاكها	ملاحظات
P1	1504/03	محمد بن شريف	080	07	
P2	110/03	المسجد محمد و عيسى	7504	200	
P3	112/03	أحمد BOUSKOURA BAMBOURER	1410	1340	
P4	110/03	المسجد محمد و عيسى	7504	807	
P5	96/03	NEUR ELMOUR	2040	1701	
P6	110/03	المسجد محمد و عيسى	7504	420	
P7	100/03	محمد PHEZIOUK	790	141	
P8	110/03	محمد L'OROU OU'OU	2041	981	
P9	112/03	أحمد L'OROU OU'OU	7974	263	
P10	96/03	لغز احمد	7401	49	

المادة الثانية: ينشر هذا المشروع بالجريدة الرسمية.

مشروع قرار لرئيس مجلس جماعة بوسكورة بالتخلي عن القطع الأرضية اللازمة للفتح
طريق الولاية الترميم ليا ب 00107 في تصميم الهيئة لجماعة بوسكورة بالقيام بالتأجير
17-07-2024

طيلة مدة شهور ابتداء من تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نومه أسفله في الجريدة الرسمية.
يودع ملف البحث المتعلق بمشروع القرار والتصميم المتعلق به مشغون بالسجل الموحد لتدوين
الملاحظات والتصديقات ومن إشارات العموم بقرار جماعة بوسكورة خلال أوقات العمل
الرسمية.

إن رئيس مجلس جماعة بوسكورة
بناء على القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات الصغرى بتعميد الطير الشريف رقم
1.15.05 بتاريخ 20 من رمضان 1436 (7 يونيو 2015)
وعلى القانون رقم 7.01 المتعلق برفع الملكية لأجل التنمية العامة وبالامتثال الوقت الصغرى بتعميد
الطير الشريف رقم 1.81.254 بتاريخ 11 من رجب 1402 (6 ماي 1982)
وعلى القانون رقم 12.90 المتعلق بالتعمير الصغرى بتعميد الطير الشريف رقم 192.31 بتاريخ 15
من ذي الحجة 1412 (7 يونيو 1992) كما وُجِّع لتعمير والتصميم
وعلى القانون رقم 57.99 المتعلق بنظام الأقاليم المغربية للجماعات القروية الصغرى بتعميد الطير
الشريف رقم 1.21.74 بتاريخ 03 ذي الحجة 1442 (14 يوليو 2021)
وعلى الترسيم رقم 2.02.202 الصادر في 2 رجب 1403 (16 أبريل 1983) بتسليم القانون رقم
7.01 لتشار إليه أملاكاً

وعلى الترسيم رقم 2.02.032 الصادر في 27 من ربيع الثاني 1414 (14 أكتوبر 1993) بتسليم
القانون رقم 12.90 لتشار إليه أملاكاً
وبعد الاطلاع على الترسيم رقم 2.15.444 الصادر في 20 من رمضان 1436 (15 يوليو 2015)
بالتفويض على التصميم والنظام المتعلق به الموضوحين لهيئة جماعة بوسكورة بالقيام بالتأجير
وبالإعلان أن في ذلك مصلحة عامة
وعلى مقرر مجلس جماعة بوسكورة المتخذ خلال دورته المتعمدة بتاريخ 1 ماي 2016 القاضي
بالتصديق على القرارات المتعلقة بمحو الشطب وذلك لتفتح طريق الولاية كما في مرامدة بتعميد
الهيئة لجماعة بوسكورة مع منح ملكية العتبات اللازمة لبدء العادة
فور ما يلي

المادة الأولى: يتخلى عن القطع الأرضية لتفتح طريق الولاية الترميم ليا ب 00107 في تصميم الهيئة
لجماعة بوسكورة المرادف عليه بالترسيم رقم 2.15.444 الصادر في 20 من رمضان 1436 (15 يوليو
2015) لتشار إليه أملاكاً كما يستتبع مسودتها بمطابقة مملوكة في التصميم المتعلق بأصل هذا القرار
ويثبت في العدول التالي

أرقام القطع الأرضية بالتصميم	مراجعتها العقارية	أسماء الملاك أو المالكين أهم كذلك وعناوينهم	المساحة الإجمالية بمجموع	المساحة الفراد نوع ملاكها	ملاحظات
P1	1205/03,47	نفاية لوكين	7165	2288	
P2	110000/03	شركة أراج العائنة	23604	2056	
P3	8528/03	محمد تيه	3570	1266	
P4	غير محدد	ورثة السويدي محمد	10504	9437	
P5	غير محدد	ورثة مسكوي رمحة	3022	331	
P6	غير محدد	ورثة تيه	2040	825	
P7	135753/03	عبد العطار جويبة	1030	271	
P8	190349/03	ابن الصفيح العربي	1874	1379	
P9	1103107/03	مغربية التراب و شركاؤها	9320	111	
P10	111230/03	شركة BOUSKOURA BAMBOURER	74810	1852	

المادة الثانية: ينشر هذا المشروع بالجريدة الرسمية.

N° 4920/PA

TAMATCHA COMPANY
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 25/04/2024, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :

Dénomination : « TAMATCHA COMPANY » SARL.

Objet : L'exploitation de restaurant et de débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées destinés au public. Les prestations de missions de conseil dans le secteur de la restauration, de l'hôtellerie et du divertissement.

L'importation, l'exportation de produits alimentaires et de produits cuisinés; La restauration, les services de catering-traiteur et toutes activités de restauration et de tourisme;

Le conseil, l'étude, la formation et toutes prestations de services liées à la restauration, l'hôtellerie et l'animation d'événement.

Siège social : Casablanca, 276 Boulevard Ibn Tachfine 3ème Étage.

Durée : 99 ans.

Capital social : Cent mille dhs (100 000,00 dhs) Mme ASMAA QAFSAOUI 99 900,00 dhs soit 999 parts de 100 dhs (chacune) et Mme YASMINA BENNANI (100,00 dhs soit 1 parts e 100 dhs chacune)

Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.

Gérance : Mme ASMAA QAFSAOUI, CIN N°BK42357.

Le dépôt légal a été effectué au CRI de Casablanca le 08/07/2024, RC N° 633251.

N° 4925/PA

FIDUCIAIRE
FIDULATIMO

Tél.Fax : 05 22 72 43 43
EL BASRAOUI IMMO

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/06/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée d'associé unique.

DENOMINATION: EL BASRAOUI IMMO SARL AU.

SIEGE SOCIAL : N°82, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Soumaya 3ème Étage N° 21 - Casablanca.

OBJET: Promotion immobilière - Travaux divers

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : (100.000 DHS), divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en totalité à M. Radouan EL-BASRAOUI.

GERANCE : M. Radouan ELBASRAOUI, C.I.N N° B1237100, gérant sans limitation de durée pour agir au nom de la société.

Le dépôt de ces statuts sera effectué au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le N°926445 le 12/07/2024, RC N° 634021 le 12/07/2024.

N° 4928/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
DIRECTION

DES SERVICES

Division administrative,
Economique et Financière
SERVICE DES RES-
SOURCES FINANCIERES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2024
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29/08/2024 à 11heures du matin, il sera procédé au siège de la commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :

Objet du Marché

1) Location du souk des olives : du 01/01/2024 jusqu'au 28 février 2025.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023/relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n2-22-431 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la commune ou de la régie de recettes. ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'El kelaa Des Sraghna. ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail des offres publiques.

A/ Le dossier Administratif comprend :

a) La déclaration sur l'honneur

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :

1) Location du souk des olives : 20.000,00 dhs

2) Prix estimatif : 30.000,00 dhs

B/ Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les béné-

ciaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C/ Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent.

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de service des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante <http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 4926/PA

Société PERFECT
GESTION S.A.R.L.A.U
ADDRESS: Riad El oulfa G1
Ert 15 n° 240 Casablanca
CASABLANCA

CAPITAL SOCIAL:10
000,00 DHS (Dix mille dhs)
L'Assemblée générale extraordinaire présentée réunie le 18 juillet 2018, à Dix heures prend acte que :

L'Assemblée générale extraordinaire présentée réunie prend acte que :

- Mr EL AZIR HAMID, soussignée de première part cède et transporte par ces présentes sous les garanties habituelles et de droit Cent (100) parts sociales de Cent (100) DHS chacune lui appartenant dans la société « PERFECT GESTION » à Monsieur Mr EL AZIR SAMIR
- Mr EL AZIR HAMID et Mr EL AZIR SAMIR d'une part seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts présentement odes.

L'associé unique de la dite société a décidé d'accepter la démission de Mr EL AZIR HAMID de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mr EL AZIR SAMIR gérant unique de la société « PERFECT GESTION » pour une durée illimitée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca .

N° 4927/PA

Université Hassan II –
Casablanca
Ecole Nationale Supérieure
D'Arts Et Métiers
Casablanca

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N°05F/ENSAM/2024 relatif à :

L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS DE CASABLANCA RELEVANT DE L'UNIVERSITE HASSAN II CASABLANCA EN 2 LOTS :

- Lot N°1 : Achat de Matériel Informatique pour les Laboratoires de Recherche

- Lot N°2 : Achat de Matériels Informatique pour Les Salles Informatiques et l'Administration (Séance publique)

Le 31/07/2024 à 10h00min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (Site Casablanca, sis à 19, rue Tariq Ibnou Ziad, BP 9167,

Mers Sultan, Casablanca), à l'ouverture des plis de l'AO N° 05F/ENSAM/2024, relatif à l'achat de Matériel Informatique destiné à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca Relevant de l'Université Hassan II de Casablanca En 2 Lots.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du Maître d'ouvrage est :

- Lot N°1 : 191 400,00 Dhs TTC - Cent Quatre Vingt et Onze Mille Quatre Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.
- Lot N°2 : 356 880,00 Dhs TTC - Trois Cent Cinquante Six Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises.

- Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N°1 : 3 000,00 Dhs - Trois Mille dirhams.
- Lot N°2 : 5 700,00 Dhs - Cinq Mille Sept Cent dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21du 9 joumada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau de service des affaires financières de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca. (sis à 150, Bd

Nil Sidi Othmane Casablanca) maître d'ouvrage par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 4931/PA

FIDUCIAIRE AMANA
LOCALE 511 RUE RAM-
DANE EL GADI HAY
LAKDIM TAOURIRT
ECO CENTER
SARL A ASSOCIE
UNIQUE EN COURS DE
DISSOLUTION
1 RUE DE MIDELT HAY
EL HOURIA TAOURIRT
DISSOLUTION
ANTICIPEE
RC TAOURIRT 755

Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 02/07/2024, il a été décidé la dissolution de la société dite ECO CENTER SARL à associé unique au capital social de 10.000 dh, suite à une insuffisance du chiffre d'affaires et à l'arrêt de l'activité pour laquelle la société a été constituée.

Il a été décidé d'élire le domicile de dissolution au 1 Rue de Midelt Hay El Houria Taourirt.

Elle a été désigné au poste de liquidateur, madame SARA AJABRI dont l'adresse est à Taourirt, 1014 Lot Annaasim.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Taourirt sous le numéro 880/2024.

N° 4929/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR

PROVINCE ESSAOUIRA
COMMUNE MESKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :03/2024.

Le 06/08/2024 à 11 heures, il sera procédé dans le siège de LA COMMUNE MESKALA à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert sur offres des prix Relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOC SANITAIRE AU CENTRE MESKALA PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le maître d'ouvrage : la commune MESKALA représentée par le président de conseil communal.

Les concurrents peuvent consulter et télécharger le dossier d'appel d'offres à partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille Huit cent Dirhams (2800,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quarante quatre mille deux cent cinquante huit dirhams, soixante centimes TTC (144 258,60 dhs TTC).

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.* Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

-Les concurrents non installés au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévue dans l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 4930/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE ESSAOUIRA

COMMUNE MESKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2024.

Le 06/08/2024 à 11 heures, il sera procédé dans le siège de LA COMMUNE MESKALA à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert sur offres des prix Relatif aux : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLOUVIALES DU DOUAR ZAOUA AU CENTRE MESKALA PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le maître d'ouvrage : la commune MESKALA représentée par le président de conseil communal.

Les concurrents peuvent consulter et télécharger le dossier d'appel d'offres à partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille Cinq cent Dirhams (13 500,00dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six cent soixante quinze mille cinq cent seize dirhams, zéro centimes TTC (675 516,00 dhs TTC).

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

-Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP.

Secteur	Casse	Qualification exigées
C	S	C3

-Les concurrents non installés au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévue dans l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 4932/PA

Avis

Suivant acte sous seing privé, signé en date du 13 juin 2024, il a été créé une société à responsabilité limitée, d'associé unique avec dénomination sociale : POLYSAF EQUIPEMENT SARLAU, dont l'objet social est :

Fabrication et vente de tout produit dérivé du polyène, importation et distribution de produits dérivés du polyène (polyester) ; le siège social est établi au : lot Salwa mag 8 n°8 Tit Mellil Casablanca.

M. Saïf Mohammed est nommé gérant unique de la société pour une durée non limitée.

La société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca sous numéro : 632733.

N°4970PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES
SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
AAO N° 10/2024/BP

Le 12/08/2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de construction d'un parking à la Haute routière de la CT EL KELAA DES SRAGHNA - PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

"Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma"

* Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 212 010,00 dhs (Deux cent douze mille dix dhs)

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 Dhs (Quatre mille dhs). "Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics."

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°4936PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
AAO N° 11/2024/BP

Le 12/08/2024 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

AMÉNAGEMENT DES GRATOIRES DE L'AVENUE IMAM MALIK A LA CT EL KELAA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA

"Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma"

* Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 271 200,00 dhs (Deux cent soixant et onze mille deux cent dix dhs)

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 Dhs (Cinq mille dhs). "Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics."

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°4938PA

"FICASUD" S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandour, Bloc F n° 7 Gué-
liz Marrakech Tel : 05 24 44 77 29 - 05 24 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
SOCIÉTÉ "AR RESORT" SA
LES JARDINS DE TINA
SIÈGE SOCIAL : DOUAR
OULED AL GUERNE
SAADA - MARRAKECH
AU CAPITAL SOCIAL
DE 300.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 19/06/2024, il a été décidé- De donner l'enseigne LES JARDINS DE TINA à la société AR RESORT SA ;

- Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 04/07/2024, sous le n° 163921.

Pour extrait et mention

N°4937PA

"FICASUD" S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandour, Bloc F n° 7 Gué-
liz Marrakech Tel : 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77
"AZK CONSEIL"
S.A.R.L.AU
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION
"AZK CONSEIL" S.A.R.L.AU.

OBJET: La société a pour objet :

* Conseil en gestion et management.
SIÈGE SOCIAL :
IMMEUBLE BELFAH, PROPRIÉTÉ DITE CHRIF DJEBEL 2ème ETAGE APPT N° 6, RUE IBN HADBOUSS GUE-
LIZ - MARRAKECH.
DURÉE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associé unique à savoir :

* Mr KABBADJ AHMED ap-
porteur en numéraire : 100 Parts

Soit au Total Cent parts : 100 Parts

GERANCE : Mr KABBADJ AHMED est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

ANNÉE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.

II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 27/06/2024 sous le n° 163675.

Pour extrait et mention

N°4939PA

FICASUD SARLAU
61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandour, Bloc F Bureau n° 7 Gué-
liz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
Fax : 05 24 44 76 77 SOCIÉTÉ
"DAR SAINT JAMES"
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉE
UNIQUE AU CAPITAL DE
118.600.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 61, RUE
YOUGOSLAVIE, PASSAGE
GHANDOUR, BLOC F,
OUBRAU 7 GUELIZ
MARRAKECH.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 31/12/2023, il a été décidé :- L'augmentation du capital social pour le porter de 95.000.000,00 dhs à 118.600.000,00 dirhams par compensation à due concurrence des créances certaines, liquides et exigibles contre la société ; - Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 02/07/2024, sous le numéro 163830.

Pour extrait et mention

N°4940PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AAO N° 05/2024/BP

Le 12/08/2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE GROS POUR LA CT EL KELAA - PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA-LOT : ACHÈVEMENT AMÉNAGEMENT EXTERIEUR

* Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 046 470,00 dhs (Deux million quarante-huit mille six cent soixante-dix dirhams)

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dhs (Quarante mille dhs).

* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe estimative et les qualifications ci-après

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : Travaux routiers et voirie urbaine	4	04-05-011
C : Eau potable - Assainissement - Canalisations	5	C3

N° 4935PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
S.A.M.

AVIS RECTIFICATIF RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OMOUMA A BOUADIL, COMMUNE SIDI YAHIA OU YOUSSEF CERCLE BOUMIA- PROVINCE DE MIDELT.

Suite à la note de service n°11/TGR du 11/07/2024 concernant le report des échéances de dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics,

Le gouverneur de la province de Mideft porte à la connaissance du public porte à la connaissance des intéressés ; que la CAOS N° 04/UNDH/2024 Relatif aux : **ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR AL OMOUMA A BOUADIL, COMMUNE SIDI YAHIA OU YOUSSEF CERCLE BOUMIA- PROVINCE DE MIDELT.** Prévue pour le 22/07/2024 à 10h30 est reporté pour le 01/08/2024 à 10h30 (dépôt physique) :

Il publié dans libération n° 10257 en date du 04/07/2024

N° 4934PA

البيانات

المعلومات الشخصية للمقدمين

الرقم	الاسم	الرقم الهاتفي	البريد الإلكتروني
1	م. محمد بن عبد الله	05 24 44 77 29	mm@ficasud.ma
2	م. أحمد بن محمد	05 24 44 76 77	ahmed@azk.ma

ملاحظة: يرجى تحديث المعلومات الشخصية للمقدمين في موعد لا يتجاوز 10/08/2024.

N° 4933PA

Portrait



Carlos Alcaraz

Joueur complet

Carlos Alcaraz n'a que 21 ans et déjà, il compte à son palmarès quatre titres du Grand Chelem dont deux sur le gazon de Wimbledon qui prouvent à quel point ce joueur prédestiné à la terre battue est en réalité complet.

Monstre de précocité, ce prodige aussi pressé que combattant acharné a été le plus jeune N.1 mondial de l'histoire, grâce à son premier sacre majeur à l'US Open en 2022.



Monstre de précocité, Alcaraz a été le plus jeune N.1 mondial de l'histoire, grâce à son premier sacre majeur à l'US Open en 2022

Sur un court, le jeune homme va très, très vite. Ce qui lui permet souvent d'écoeurer ses adversaires à force de renvoyer toutes les balles, les plus éloignées, les plus fortes, les plus vicieuses, les plus désespérées, pour in fine remporter un point qui semblait inéluctablement perdu.

Daniil Medvedev, battu en demies à Wimbledon, a dressé le portrait du jeune joueur: "Là où Carlos est différent des autres joueurs -- nous avons tous nos préférences de jeu en défense, en contre, en agressivité --, c'est qu'il est capable de faire tout ça. Il peut jouer en slice, et même si le coup n'est pas très bon, il peut suivre au filet et gagner le point à la volée. Dans les longs rallies, on ne peut pas simplement renvoyer la balle à Carlos parce que si on lui fait une balle facile à jouer, on sait que c'est fini pour nous. C'est probablement l'adversaire le plus difficile à affronter que j'ai eu dans ma carrière".

Cette aptitude se double d'une abnégation sans bornes, qui transpire l'humilité et rappelle forcément celle de Rafael Nadal.

En mai 2023, Carlos Alca-

raz a joué son premier Roland-Garros en tant que N.1 mondial. Si le jeune prodige espagnol a plié physiquement sous la pression de Djokovic en demi-finales, l'étiquette encombrante de "prochain Nadal" a eu vite fait d'être collée sur son dos.

"Cela dure depuis des années sur les réseaux sociaux. Mais j'essaie de ne pas me laisser distraire: je pense à moi, à mes progrès. Je suis de Murcie, lui de Majorque. Il est gaucher, pas moi. Quand j'étais petit, j'étais tout sauf un guerrier, j'étais petit, frêle, pas vraiment puissant", rappelait-il en juin 2022 au quotidien italien Corriere della Serra.

C'est à quatre ans que Carlitos a commencé à taper ses premières balles, sur les courts ou seul contre le mur du club de tennis dirigé par son père, à El Palmar, où il vit toujours auprès de ses parents et ses trois frères.

"A cinq ou six ans, Carlos avait déjà des qualités naturelles, une très bonne coordination et surtout une capacité à apprendre très vite. Il pouvait copier ce qu'il voyait sur le court. C'est à ce moment-là qu'on a décidé de développer son potentiel", a

raconté son père à Trans World Sport.

Mais étonnamment, le Majeur sur terre battue est le troisième qu'il a remporté, après celui sur dur et celui sur gazon.

Car à la suite de sa défaite en demies à Roland-Garros, il a créé la surprise en battant Djokovic en finale à Wimbledon, mettant un terme à une série de 34 victoires et quatre titres du Serbe.

Ce Wimbledon 2023 n'était que le quatrième tournoi sur gazon sur le circuit ATP d'Alcaraz. "Je ne pensais pas que mon jeu et mes déplacements (s'adaptent) si vite", s'était-il félicité après sa victoire juste avant au Queen's.

Le destin l'a rapproché de Juan Carlos Ferrero, puisque l'ex-N.1 mondial l'a pris sous son aile à 15 ans, dans son académie de Villena, à une grosse heure de chez Alcaraz. "Ça a changé ma vie. J'ai évolué, je suis devenu plus dur sur le court", assure le jeune surdoué.

Ce qui frappe chez lui sur un court, c'est son sourire qui surgit souvent en plein match, et combien le plaisir du jeu imprègne son discours.



J'ai appris à me calmer, à contrôler mes émotions. Et à aimer jouer au tennis, à beaucoup m'amuser sur le court

"Quand j'étais plus jeune, j'étais une personne complètement différente. Sûrement que je ne m'amusais pas comme je m'amuse maintenant. J'étais toujours en colère, à balancer ma raquette, à me plaindre beaucoup, raconte-t-il. J'ai appris à me calmer, à contrôler mes émotions. Et à aimer jouer au tennis, à beaucoup m'amuser sur le court."

Les pieds bien sur terre, sur dur et sur gazon, pour mieux s'élever dans la stratosphère.

Sport

Euro-2024 : Les héros espagnols fêtés à Madrid



Les champions d'Europe espagnols ont reçu un accueil triomphal lundi à Madrid, où des milliers et des milliers de personnes se sont pressées dans les rues pour les saluer au lendemain de leur sacre en finale face à l'Angleterre (2-1).

Après avoir été reçus par le roi Felipe VI puis par le président du gouvernement, Pedro Sanchez, les héros de Berlin ont sillonné les rues de la capitale espagnole à bord d'un bus rouge marqué d'une inscription en anglais, "It's only the beginning" (ce n'est que le début).

En tee-shirt blanc orné d'un 4 en référence aux quatre titres de champions d'Europe de la Roja (après ceux de 1964, 2008 et 2012), Lamine Yamal, Nico Williams, Alvaro Morata, Rodri et les autres joueurs et membres de l'encadrement ont ensuite gagné la place de Cibeles, point d'orgue des festivités.

"Cela faisait longtemps que nous n'avions

plus observé autant d'envie (autour de la sélection espagnole)", témoignait Marina Jimenez, une femme au foyer de 31 ans venue les acclamer accompagnée de son jeune fils de douze ans après le précédent titre de la Roja, en 2012.

Les successeurs des Iniesta, Xavi, Sergio Ramos ou encore Iker Casillas, auteurs de l'extraordinaire triptyque Euro 2008-Mondial 2010-Euro 2012, étaient rentrés au pays en milieu d'après-midi, peu avant 15H30, et avaient pris la pose derrière le trophée de l'Euro au pied de leur avion.

Ils ont d'abord été reçus par le roi Felipe VI, auquel a été remis un maillot signé par les joueurs et floqué d'un "rois d'Europe". Le monarque les a remerciés pour "la joie" qu'ils ont apportée au pays avant une photo souvenir sur les marches du palais avec la famille royale, la reine Letizia portant une robe rouge tandis que la princesse Leonor et l'infante Sofia avaient en-

filé pour l'occasion le maillot de l'équipe nationale portant le numéro 10.

Le président du gouvernement, Pedro Sanchez, les a ensuite accueillis, les félicitant pour avoir donné à voir tout au long de la compétition "la meilleure version de l'Espagne" et pour avoir fait preuve "d'esprit d'équipe et de sacrifice".

"Nous voulons beaucoup, nous voulons plus", leur a également lancé le dirigeant socialiste.

La Roja, au jeu si séduisant et enthousiasmant, est remontée sur le toit du continent pour devenir la première équipe à décrocher un quatrième Euro.

"Pour l'instant, nous ne réalisons pas encore ce que nous avons fait", savourait par avance Nico Williams, premier buteur de la finale à Berlin, impatient de remercier ses supporters pour "l'amour et la chaleur qu'ils nous ont apportés".

La fête avait débuté dès dimanche dans la nuit, à grands coups de klaxons et de concerts de sifflets dans les rues de Madrid, Barcelone, Pampelune ou Bilbao.

"L'invincible armada!!!", s'affichait lundi matin en Une du quotidien sportif Marca, qui salue "La quatrième merveille" au terme d'un "match inoubliable". "La sélection espagnole peut regarder tout le monde d'en haut. Douze ans après, le football revient chez lui. Pas en Angleterre, mais en Espagne !", a osé le journal dans une chronique.

"La sélection représente la diversité de notre pays, de notre société, avec des joueurs qui ont eux-mêmes raconté qu'ils venaient de familles venues en Espagne pour chercher un futur meilleur", a aussi salué sur la radio RNE la ministre des Sports Pilar Alegria, une allusion notamment aux deux stars de l'attaque de la Roja, Lamine Yamal et Nico Williams, qui a un écho particulier dans un pays souvent confronté à des incidents racistes dans ses stades.

Tout au long de la compétition, l'équipe de Luis de la Fuente a esquivé les obstacles dressés sur sa route, battant des nations majeures comme la Croatie, l'Italie, l'Allemagne, la France et l'Angleterre, sa dernière victime en date.

Avec à la clé une touche de magie qui a séduit un pays tout entier, uni derrière son équipe, au-delà des divisions entre régions et des tensions politiques qui agitent le pays depuis des mois.

"Etre ici aujourd'hui signifie beaucoup pour moi, car je pense qu'ils ont rassemblé le pays à nouveau, et c'est très beau", disait par exemple Cora Barciela, une habitante de Majorque d'une vingtaine d'années et supporterice de Barcelone, croisée dimanche soir par l'AFP.

L'Angleterre s'est elle de nouveau réveillée avec la gueule de bois, sonnée par une nouvelle défaite en finale, trois ans après avoir vu son rêve s'envoler, à Wembley, contre l'Italie aux tirs au but.

La traversée du désert se prolonge pour le pays du football, incapable de trouver un héritier aux champions du monde 1966, les seuls à avoir soulevé un trophée. L'Espagne, elle, tient peut-être une nouvelle génération dorée.

Copa America : Le chaos de la finale pose des questions pour le Mondial-2026

Les scènes de chaos lors de la finale de la Copa America dimanche soir à Miami ont soulevé de solides questions sur l'organisation du prochain Mondial de football qui se déroulera dans deux ans aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

Le match opposant l'Argentine et la Colombie dimanche soir a tourné au fiasco pour les organisateurs, et le coup d'envoi a été donné avec 82 minutes de retard, les supporters des deux équipes s'amusant contre les portes du Hard Rock Stadium de Miami qui accueillait pour l'occasion 65.000 personnes.

Des supporters victimes de la chaleur ont aussi dû être évacués.

Les organisateurs ont déclaré que de nombreux supporters étaient venus sans billets, tentant de forcer le passage. Ce sont ces mouvements, ont-ils dit, qui ont causé l'engorgement des portes d'entrée.

Mais le dispositif de sécurité mis en place pour l'occasion n'était à l'évidence pas à la hauteur. "Je connais ce stade comme la paume de ma main, ça n'aurait jamais dû arriver", raconte à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, un ancien employé du stade

qui a lui aussi été bloqué deux heures aux portes du stade, dimanche soir.

"Si vous êtes inquiets par les armes à feu, ou les couteaux, il faut mettre en place un périmètre autour du stade pour vérifier en amont les billets et ne pas le faire au dernier moment juste devant la porte. Là vous aviez des enfants, des femmes, des gens qui avaient payé 20000 dollars leur billet, en train d'escalader les grilles" a-t-il déploré.

Beaucoup d'observateurs mettent effectivement en cause le dispositif d'accès aux stades pendant cette Copa America, organisée par la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL), et l'absence de périmètre de sécurité plus large autour des stades.

Le Mondial-2026, dont sept matches se dérouleront au Hard Rock Stadium de Miami, sera organisé par la Fédération internationale de football (FIFA) qui a, elle, pour habitude de mettre en place des périmètres de sécurité autour des enceintes lors des compétitions.

Mais l'échec de cette finale remportée par l'Argentine est un avertissement, selon l'ancien interna-



tional américain, Alexi Lalas, devenu consultant pour Fox Sports: "Ce n'est vraiment pas une bonne image pour la COMEBOL mais surtout pour notre pays à deux ans seulement du Mondial. Mais je n'ai pas de doute que nous, le Canada et le Mexique allons parvenir à résoudre ces soucis."

Quelques jours plus tôt, après le coup de sifflet de la demi-finale opposant l'Uruguay à la Colombie, une bagarre générale avait éclaté entre joueurs uruguayens et supporters adverses, ajoutant un élément aux dysfonctionnements remarqués lors de cette compétition.



AGE du Wydad

Le Wydad a tenu, lundi à Casablanca, les travaux de son assemblée générale extraordinaire à l'issue desquels les adhérents ont approuvé la démission du président Abdelmajid El Bernaki.

Il a également été procédé à l'approbation des candidatures des nouveaux adhérents devant prendre part à l'AGO du club prévue le 24 courant.

Cette AGE a été l'occasion d'accorder le

statut d'adhérent d'honneur à vie à Saïd Naciri. Les adhérents ont refusé l'adhésion d'Abdelilah Akram, Karim Ben Majdoub, Otaï Twize et Mohamed Benhammou.

Il convient de rappeler que Hicham Aït Menna a été désigné auparavant président délégué du club qui s'est attaché les services du coach sud-africain Rulani Mokwena qui a signé un contrat de trois saisons avec les Rouges.

Championnat du Maroc de taekwondo

Victoire des clubs Al Ismaili de Meknès et Centrale-Rabat



Les associations "Al Ismaili" de Meknès, chez les hommes et "Centrale-Rabat", côté dames, ont remporté le championnat du Maroc de taekwondo seniors 2024, organisé du 11 au 14 juillet à la salle Ziaten

de Tanger.

Les phases finales de ce championnat, organisé par la Fédération Royale marocaine de taekwondo (FRMTKD), ont connu la participation de plus de 1.200 taekwondoïstes représentant 12

ligues régionales.

L'association "Al Ismaili" a été sacrée championne en décrochant deux médailles d'or (279 pts), devançant l'association "Med Hawks" de taekwondo de Tanger, qui a terminé à la deuxième place avec une médaille d'or et deux en argent (260 pts), tandis que l'association "Nour" de Benslimane a remporté deux médailles, une en or et une autre en argent (200 pts).

Chez les dames, l'association "Centrale-Rabat" est montée sur la plus haute marche du podium en enlevant deux médailles d'or et une en argent (317 pts), devant l'association "Itihad Sportif Casablanca", vainqueur de deux médailles d'or et une en argent (316 pts), tandis que l'association "Noujoum Saada" de Fès est arrivée troisième avec un total d'une médaille d'or et une en bronze (153 pts).

À l'issue de cette manifestation sportive, des médailles et coupes ont été remises aux vainqueurs en présence du président de la FRMTKD, Driss El Hilali, des membres du bureau directeur et des présidents des ligues régionales.

Divers

Foot féminin

La sélection marocaine féminine des moins de 16 ans a fait match nul face à son homologue colombienne (0-0), en match amical disputé lundi au Complexe Mohammed VI de football.

Une première confrontation amicale entre les deux sélections, jouée vendredi dernier, s'était soldée par une courte victoire des Colombiennes (1-0).

Ces deux matchs servent de préparation aux prochaines échéances.

Saut d'obstacles

La 13^e édition du Morocco Royal Tour (MRT) de saut d'obstacles se déroulera du 19 septembre au 6 octobre prochains à Tétouan, Rabat et El Jadida.

L'édition de cette année, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, connaîtra la participation des plus importants cavaliers marocains et internationaux, à indiquer un communiqué des organisateurs.

Les trois étapes auront lieu du 19 au 22 septembre à Tétouan, du 26 au 29 septembre à Rabat et du 3 au 6 octobre à El Jadida à l'occasion du Salon international du cheval, précise la même source.

La 13^e édition du Morocco Royal Tour sera marquée par la tenue de 40 épreuves, dont 13 comptant pour le classement mondial FEI Longines, 3 Grands Prix (4*) qualificatifs pour la Coupe du monde et 18 prix (1*).

Par ailleurs, l'étape de Rabat du MRT connaîtra l'organisation de la Coupe des nations de saut d'obstacles.

Trail Aïn Asserdoune

La deuxième édition de l'Urbain Trail Aïn Asserdoune, un rendez-vous incontournable du trail running national, aura lieu le 28 juillet courant à Béni Mellal.

L'Urbain Trail Aïn Asserdoune, initié dans le cadre des Journées culturelles, artistiques et sportives de Béni Mellal, sera organisé au milieu des paysages envoûtants de la ville de Béni Mellal à l'occasion de la Glorieuse Fête du Trône, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le départ de cette édition sera donné à 9H00 depuis le centre commercial "Marjane Market" dans le centre-ville de Béni Mellal, précisent les initiateurs de cette course, relevant que cette deuxième édition propose aux participants âgés de 16 ans et plus deux distances: 10 et 20 km.

Aux vainqueurs, les organisateurs de la 2^{ème} édition de l'Urbain Trail Aïn Asserdoune ont réservé des prix conséquents dont 20 mille DH pour les gagnants de la compétition 20 km pour les deux catégories dames et hommes.

Le comité d'organisation de la course Aïn Asserdoune a aménagé trois points d'inscription ouverts de 10h00 à 14h00 et de 18h00 à 22h00 aux niveaux du Centre commercial Marjane, de la salle couverte de Béni Mellal et de Marjane Market.

Tenue à Salé de l'AGO de la FRMC

La Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) a tenu, récemment à l'Institut Moulay Rachid des sports à Salé, son assemblée générale ordinaire au titre de la saison 2022-2023.

Lors de cette réunion, marquée par la présence des représentants du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et du Comité national olympique marocain, il a été procédé à l'approbation, à l'unanimité, des rapports moral et financier et du budget de l'exercice suivant.

Le rapport moral s'est attaché sur les activités du bureau directeur lors de la saison 2022-2023 outre ses initiatives prises, visant l'amélioration de la pratique sportive, la promotion du niveau technique des sportifs ainsi que l'augmentation du nombre des

participations internationales des coureurs marocains.

Le document est également revenu sur le programme national des courses au titre de l'année 2023, marqué par l'organisation de 73 courses, dont 11 championnats nationaux et Grands Prix, 5 courses nationales sur route, 2 tours régionaux, 10 courses VTT, 28 courses régionales en circuit fermé, 14 courses régionales sur route et 3 championnats régionaux. Selon le rapport, la FRMC a poursuivi sa stratégie consistant à l'organisation de courses internationales au Maroc, à l'image de la 11^{ème} édition du challenge international SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et du 4^{ème} challenge international des villes phosphatières.

Quant au rapport financier, il s'est penché sur la situation financière de la fédération lors de l'exercice écoulé et a concerné les recettes et les dépenses.

Dans ce sens, le secrétaire général de la FRMC, Lahcen Kharssi, a déclaré à la MAP que l'assemblée générale a été l'occasion de célébrer les résultats remarquables signés en 2023, relevant que les efforts consentis par la fédération ont porté leurs fruits, avec notamment la qualification de deux coureurs aux Jeux olympiques de Paris, outre la participation du cyclisme marocain aux Jeux paralympiques.

Cette AGO a connu, par ailleurs, la désignation des présidents et membres des organes disciplinaires outre l'examen des propositions formulées par les différents membres.

Hassan Baraka, premier Marocain à traverser la Manche à la nage

Le nageur Hassan Baraka a traversé, samedi dernier, la Manche, séparant l'Angleterre de la France (55 km), devenant ainsi le premier Marocain à réussir cette prouesse.

Baraka a réalisé cet exploit en 15h 55min, couronnant ainsi des années de préparatifs ponctués de participations à des courses de fond sous diverses conditions climatiques.

Le nageur marocain a dû faire face à plusieurs défis, dont des eaux froides (12 à 14 degrés), des courants forts et l'obscurité, sachant qu'il a entamé son aventure à 3h 14 min (heure britannique) et l'a achevée à 20h 04min (heure française).

À ce propos, Hassan Baraka, né en 1987 à Tétouan,

raconte qu'il a dû attendre l'amélioration des conditions climatiques avant de franchir le pas, précisant que l'eau froide, les méduses et les courants marins constituaient un véritable défi pour lui.

"L'essentiel est que j'ai franchi la ligne d'arrivée", s'est-il réjoui dans une déclaration à la MAP, se disant fier que le Maroc figure désormais dans la shortlist des nationalités ayant pu traverser la Manche.

Premier nageur marocain à terminer le Marathon international (7 marathons en autant de jours et en autant de continents), Hassan Baraka compte notamment à son palmarès les traversées du Bosphore et de Gibraltar, ainsi que Papouasie-Nouvelle-Guinée/Indonésie (9 km en 3h 46 min) et Égypte/Arabie Saoudite (28.11 km).



Eolien, solaire

La Chine installe plus que le reste du monde réuni

La Chine consolide sa position de leader mondial dans les énergies renouvelables, en construisant actuellement deux fois plus de capacités dans l'éolien et le solaire que le reste du monde, selon une étude publiée jeudi.

Le géant asiatique, avec son immense population (1,4 milliard d'habitants) et son statut de pays manufacturier avec de nombreuses usines, est le premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, qui selon les scientifiques accélèrent le changement climatique.

La Chine s'est engagée à stabiliser ou faire décroître ses émissions d'ici à 2030, puis à atteindre la neutralité carbone d'ici 2060.

Elle développe ainsi fortement ses capacités dans les renouvelables: elle construit actuellement pour 180 gigawatts (GW) d'énergie solaire et 159 GW d'énergie éolienne supplémentaires, selon l'étude de l'organisme américain Global Energy Monitor (GEM).

D'après ce rapport, ce total de 339 GW "représente 64% de l'énergie solaire et éolienne" qui est "actuellement en construction" sur la planète, soit près du double du reste du monde combiné.

La Chine est suivie par les Etats-Unis (40 GW), le Brésil (13 GW), le Royaume-Uni (10 GW) et l'Espagne (9 GW), selon le GEM, organisation qui répertorie les projets liés aux combustibles fossiles et aux énergies renouvelables dans le monde.

Ces 339 GW représentent un tiers du total des nouvelles capacités dans l'éolien et le solaire annoncées par les autorités nationales et dont la construction a réellement débuté, "ce qui dépasse de loin" la moyenne mondiale (7%), note l'étude.

"Le contraste frappant entre ces deux pourcentages illustre la nature très proactive de la Chine vis-à-vis de ses engagements en matière de construction de projets d'énergies renouvelables", souligne-t-elle.

La Chine s'appuie encore toutefois grandement sur ses centrales au charbon, énergie fossile très polluante, pour répondre à la demande d'électricité en hausse.

Elle peine également à acheminer une partie de l'énergie renouvelable, celle produite dans les régions éloignées, vers les centres économiques et densément peuplés de l'est.



Toutefois, la capacité combinée d'énergie éolienne et solaire en Chine devrait y dépasser celle du charbon cette année, selon le GEM.

D'après l'étude, cette expansion rapide des énergies renouvelables laisse espérer que les émissions chinoises

atteindront leur pic plus tôt que prévu.

Dans un rapport distinct publié jeudi, le Centre for Research on Energy and Clean Air (Crea), un institut de recherche basé en Finlande, affirme par ailleurs que la Chine n'a délivré aucun nouveau permis pour des projets d'aci-

ries fonctionnant au charbon au cours du premier semestre 2024.

Selon cette étude, qui parle de possible "tournant", il s'agit du premier semestre où de tels permis ne sont pas délivrés depuis septembre 2020, lorsque la Chine avait annoncé ses promesses en matière d'émissions pour 2030 et 2060.

"Avec une demande d'acier en Chine qui atteint un pic", il "existe un potentiel important pour abandonner progressivement la production basée sur (l'utilisation du) charbon, ce qui représente une opportunité significative de réduction des émissions au cours des 10 prochaines années", indique le Crea.

Selon les scientifiques, le réchauffement climatique rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses.

La Chine connaît ainsi un été marqué par une chaleur torride dans le nord et des pluies torrentielles dans sa moitié sud.

Ces fortes pluies qui se sont abattues dans les parties orientale et méridionale du pays ont également provoqué une série d'inondations et de glissements de terrain meurtriers au cours des dernières semaines.

Recettes

Tajine de crevettes



Ingrédients :

250 g de crevettes décortiquées
1 boîte de pulpe de tomates (ou 2 tomates râpées)
1 oignon
1 gousse d'ail
1/2 cc de sel
1/2 cc de cumin
1/2 cc de paprika
1 cs de persil haché
1 cs de coriandre hachée
1 filet d'huile d'olive

Préparation :

Épluchez l'oignon et la gousse d'ail puis coupez-les en petits morceaux.

Dans un tajine, versez un filet d'huile d'olive.

Ajoutez par dessus l'oignon et

l'ail et faites-les revenir jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants.

Versez ensuite la pulpe tomate par dessus et mélangez.

Ajoutez-y ensuite les épices : le sel, le cumin et le paprika.

Mélangez puis disposez les crevettes par dessus.

Si vos crevettes sont crues, ce tajine serait bien meilleure (ici j'ai beaucoup de mal à en trouver).

Couvrez et laissez mijoter 5 minutes si vos crevettes sont déjà cuites comme ici ou 10-15 minutes si elles sont crues.

Ajoutez ensuite le persil et la coriandre hachés sur le dessus et servez aussitôt votre tajine de crevettes.

Bon appétit !

Une nageuse retrouvée vivante à 80 km des côtes, après 36h en mer

Une femme qui nageait près d'une plage au Japon a été secourue à 80 km des côtes après avoir dérivé pendant 36 heures, ont annoncé jeudi les autorités nipponnes.

Les garde-côtes ont lancé une opération de recherche et de sauvetage après avoir été avertis lundi de la disparition d'une ressortissante chinoise dans la région de Shizuoka (centre du Japon).

"Il était environ 19h55 le 8 juillet lorsque nous avons reçu l'information après que l'amie de la femme a signalé sa disparition", a déclaré à l'AFP un responsable local des garde-côtes japonais.

Une fois secourue, la femme, dont le nom n'a pas été donné, a raconté aux sauveteurs qu'elle avait été emportée par la mer et qu'elle n'avait pu retourner vers la plage car elle nageait avec une bouée en caoutchouc.

Elle a finalement été repérée mercredi à 07h48 locales au large de la pointe sud de la péninsule de Boso, dans le département de Chiba à l'est de Tokyo, par un cargo, a indiqué le responsable.

Deux membres d'équipage d'un petit pétrolier qui passait également dans le secteur, contactés par radio, ont sauté à la mer pour la secourir.

"Il y a 80 kilomètres de vol d'oiseau (entre la plage et le lieu où la nageuse a été secourue) mais on suppose qu'elle a dérivé sur une distance encore plus

grande", a précisé le responsable.

La nageuse a été transportée à l'hôpital mais ses jours n'étaient pas en danger.

